



*Rapport annuel
2004-2005*

**LES CHOIX
DU PRÉSIDENT**

**« Dis-moi ce que tu manges
et je te dirai qui tu fais vivre. »**

(d'un président inconnu)

L'Agence canadienne de développement international (ACDI)
a participé financièrement à la réalisation de ce rapport.

Note: À l'intérieur du présent rapport, le plus souvent nous utilisons les mots paysannes et paysans, mais à l'occasion nous écrivons productrices et producteurs agricoles, ou encore agricultrices et agriculteurs. Pour nous, ces mots sont des synonymes et désignent les gens de la Terre, les gens pratiquant l'agriculture ou l'élevage.

Mots pour maux

Table des matières

Introduction	6
Le mot du président	
Un président élu pour ses choix	7
Le mot du directeur général	
Mots à maux	8
Champ 1	
L'actualité mondiale	9
Chant 2	
Les choix du président	13
Champ 3	
Moussa et Awa : la rencontre	15
Champ 4	
Les choix de la corporation	19
Champ 5	
Les choix d'actions	25
Afrique de l'Ouest	27
Afrique de l'Ouest et du Centre, El Salvador, Haïti et Canada	30
Burkina Faso	43
Guinée (Conakry)	46
Mali	49
Sénégal	53
Post-scriptum	55
Champ 6	
Un portrait qui en dit long	57

INTRODUCTION

Si notre rapport annuel 2003-2004, ayant pour titre «Manus causa», voulait souligner de façon manifeste toute l'importance du travail de celles et ceux qui façonnent de leurs mains la Terre au quotidien, cette année, c'est à y perdre son latin !

L'an dernier, nous faisons état de la crise qui secouait l'agriculture tant au Nord qu'au Sud. Qu'elle fut de vaches folles ou de folles ambitions, la menace planait sur les artisans et partisans d'une agriculture viable et durable, tributaire de l'engagement et de la persévérance des femmes et des hommes qui s'investissent au quotidien dans leur entreprise familiale.

Encore aujourd'hui, les négociations qui ont lieu à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur les produits agricoles apparaissent comme une menace pour le modèle d'agriculture familiale. Cependant, la résistance s'organise. Le Mouvement pour une agriculture équitable (MAÉ-MAÉ), et les six droits qui le sous-tendent, recueillent de plus en plus d'appuis, tant au Nord qu'au Sud et, c'est important, aussi bien chez les organisations de producteurs que chez les représentants des États qui sont assis à la table de négociations.

Le présent rapport tente de faire le point sur les enjeux des négociations auxquels sont toujours confrontés les artisans de l'agriculture familiale. Il tente de les analyser et de broser le tableau des résistances qui s'organisent. Il dresse également le portrait des différentes interventions d'UPA DI avec ses partenaires, comme autant de façons de concevoir et de soutenir une agriculture qui demeure entre les mains des productrices et des producteurs, une agriculture au service des peuples pour assurer leur souveraineté alimentaire.

Non satisfaits d'attirer vos regards sur les pages pourtant bien garnies de ce rapport, nous vous proposons d'écouter un disque compact afin de nous assurer d'être bien entendus. Il permettra entre autres, à quelques partenaires de se faire entendre directement sur ces enjeux, au regard de leur réalité.

Bonne lecture !

Mais également...

Bonne écoute !

L'équipe de rédaction...et de production.

LE MOT DU PRÉSIDENT

Un président élu pour ses choix



Laurent Pellerin

Toute l'année, j'ai marché dans les étables des producteurs et, surtout, dans les vacheries du marché. Les Américains n'ont toujours pas ouvert leurs frontières aux bœufs canadiens. Rien n'empêche les brisures de riz d'Asie d'entrer en concurrence déloyale avec le riz local sur les marchés africains. Plus que de la poudre aux yeux, le lait d'Europe et d'ailleurs est arrivé à déstabiliser le développement de la production laitière en Amérique latine.

Terres Humaines, que nous avons produit en 2004, dénonçait le fait que l'Afrique est au coton. À ce jour, la fibre, celle du coton et celle de l'Afrique toute entière, est toujours aussi malmenée. Nous ne pouvons plus taire les coups de canon de ces guerres commerciales qui font tomber tour à tour les pays les plus démunis et l'agriculture familiale, même celle des pays riches.

La négociation de palais du Cycle de Doha est de plus en plus fagotée. Sur le terrain, des arrivages de produits agricoles, battant pavillon d'une forme de paradoxes fiscaux, s'alignent et prennent leur rang sur de nouveaux champs de bataille.

De la fermeture éclair et phytosanitaire des marchés à l'ouverture forcée des frontières, il n'y a que la résistance pour faire échec à ce type de mondialisation. Sachant que les dommages collatéraux sont désormais plus imposants que les bienfaits du libéralisme économique, il nous faut les mettre dans la balance commerciale pour faire contrepoids.

Il est quand même troublant de constater qu'en même temps que l'Occident cherche à étendre la démocratie à l'échelle planétaire, les gouvernements se laissent dicter la voie à suivre par des technocrates de l'OMC qui se réunissent à Genève, à l'abri de toute conséquence économique et politique.

En ce qui me concerne, les choix du président que je suis sont clairs. Si le Cycle de Doha doit avoir un sens, il faut qu'il repose sur le concept de la souveraineté alimentaire. Il faut que chacun des pays du monde puisse avoir les pleins pouvoirs de se doter de politiques qui lui sont propres pour développer et soutenir son agriculture. La production agricole de tout pays doit pouvoir être développée à la hauteur des potentialités du marché domestique, tout en respectant l'intégrité du territoire sur lequel elle se déploie. Les produits importés doivent suppléer aux insuffisances de l'agriculture d'un pays, sans pour autant faire une concurrence déloyale à la production domestique.

S'il y a une profession qui fait tout en son pouvoir pour être durable, c'est bien celle de négociateur. Après Doha, ils auront un autre mandat pour s'attaquer à un autre pan de l'économie. Pour eux, le plaisir et la satisfaction viennent de leur capacité à arracher à l'autre une dernière concession, peu importe les conséquences.

Quant à mon mandat de président, je le tiens d'abord et avant tout parce que j'ai fait le choix d'être agriculteur. Chaque jour, ma profession me fait vivre sur le plancher des vaches. Mais, à titre de président, je garde espoir et je poursuis toujours l'objectif d'éliminer les vacheries du marché. En effet, il n'est pas illusoire de croire à une nouvelle architecture pour un monde plus juste.

LE MOT DU DIRECTEUR GENERAL



André D. Beaudoin

Mots à maux

Faire le bilan d'une année, c'est mettre en relief des activités et des résultats obtenus en cours d'exercice, en fonction de choix faits par le passé. Se porter à la défense de l'agriculture familiale dans les pays en développement, mettre en œuvre des actions concrètes de mise en marché, favoriser l'action collective, voilà ce que nous soutenons encore aujourd'hui à travers nos coopérations avec des organisations paysannes.

Cela ne suffit pas et nous le savions dès le départ. Il fallait participer, s'impliquer davantage dans la réflexion et l'élaboration de politiques agricoles. C'est ainsi qu'au fil du temps, nous nous sommes rapprochés de ceux qui gouvernent afin de présenter nos vues et nos approches. Dans la dernière année, comme jamais auparavant, nous avons agi en ce sens. Nous avons pu échanger avec plusieurs décideurs de diverses sphères d'influence. Nous avons avancé des solutions qui ont marqué notre propre développement. Nos alliances au Québec, aussi bien qu'à l'étranger, de même que notre implication dans le Mouvement pour une agriculture équitable (MAÉ-MAÉ), sont autant de témoignages de cette volonté de mieux faire connaître les réalités du monde agricole.

Pendant que nous mettons en mots notre vision, le monde ne s'arrête pas pour autant de tourner. Il tourne d'ailleurs de plus en plus vite. Tellement vite que des pans complets de vie se détachent de la terre et, pour ainsi dire, s'envoient en l'air avant d'être pulvérisés dans une atmosphère de plus en plus chargée. Alors que nous nous efforçons à trouver les mots justes, d'autres s'ingénient à penser des maux. Et ne cherchez pas dans l'erreur qui frappe.

L'erreur ne vient pas de la vitesse de la terre ni même du temps qu'elle prend ou ne prend pas à tourner, mais bien de celles et ceux qui s'activent autour d'elle. Nous aspirons à plus de démocratie et nous vivons dans un monde techno. Et c'est peut-être de là qu'est née la technocratie qui prend de plus en plus forme de pouvoir sur cette planète. Il suffit de lire les textes internationaux régissant notre quotidien et qui sont truffés d'acronymes, un code que seuls les initiés comprennent, faisant du reste de parfaits illettrés.

Pendant que l'on négocie à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) l'avenir de l'agriculture, et que les équipes de négociation se déplacent, en décalage constant, cherchant en terre fertile de nouveaux compromis, les principaux concernés ne sont pas foutus de trouver le minimum de financement pour suivre à la marge, les textes et les notes de bas de page qui voyagent sans agence, sur Internet. Ne connaissant pas tous les codes du « minimis » et ne pouvant pas se réfugier chez « ad valorem », ils font leur propre lecture et tirent leurs conclusions du mot à maux.

Par respect pour ce que nous croyons juste et équitable, nous devons poursuivre et construire sur la voie de l'énoncé. Car comme le disait si bien Albert Jacart : « À quoi ça sert d'aller plus vite, lorsque l'on tourne en rond ».

CHAMP 1

L'actualité mondiale

**« La mondialisation des marchés
contribue à ce que des millions de personnes
à travers le monde souffrent de la faim. »**

Ignacio Ramonet, directeur du Monde Diplomatique,
cité par Victor Larivière dans La Terre de Chez Nous, 6 janvier 2000.



Entre le NPDA et les négociations à l'OMC, un nouveau partenariat entre l'Afrique et l'Occident ?

Il y a quelques années à peine, le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NPDA) devait tracer la voie à une nouvelle coopération internationale pour une relance du développement d'une Afrique toujours en attente. Et pendant que sur le terrain, les africaines et africains attendent toujours les actions qui devaient concrétiser ce nouveau partenariat prometteur, le G8 a repris le discours du développement de l'Afrique, en Angleterre, en juin dernier.

Le premier ministre du Royaume Uni a mis en place la Commission Blair, formée de 17 experts majoritairement africains, afin de définir quels étaient les défis confrontant l'Afrique. La Commission avait aussi pour mandat de formuler des recommandations claires destinées à apporter les changements jugés nécessaires pour réduire la pauvreté.

Le rapport a été rendu public en mars 2005. Il s'agissait d'un document important où étaient présentées des analyses historiques, économiques, des histoires de cas et des recommandations. On y démontrait encore une fois, et sans ambiguïté, l'importance de parvenir à réduire concrètement le niveau de pauvreté qui affecte trop d'humains vivant sur ce continent.

Qui plus est, du côté des négociations sur le commerce international à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le Cycle de Doha devait prendre en compte les préoccupations des pays en développement. Toutefois, en septembre 2003, à l'occasion de la conférence ministérielle de Cancun, les principaux intéressés ont fait connaître leur mécontentement.

Les pays du Sud ont donc réussi à se faire entendre et à imposer leur agenda. De là est issue la volonté d'une plus grande concertation entre les productrices et producteurs du Nord et du Sud, défendant un même modèle d'agriculture pour contrer les ambitions des grands empires. Quelques mois plus tard naissait le Mouvement pour une agriculture équitable (MAÉ-MAÉ).

Le grillon qui avait réussi à se faire entendre, malgré sa petite taille, enfoui dans les grandes herbes des vastes prairies de ce monde, observait, inquiet, le combat des éléphants dans son champ. Il savait qu'à tout moment, il risquait de se faire écraser. Au lendemain de Cancun, les États-Unis et l'Union européenne (UE), familles rivales mais d'aspirations communes, attaquaient sur deux fronts à la fois : recherche d'ententes bilatérales avec des partenaires isolés et fragilisés, et relance des négociations à l'OMC.

Les ententes bilatérales risquent de compromettre ou de contourner les règles d'équité que les mêmes partenaires sont en train de négocier à l'OMC. Et la souris qui dort avec le bœuf compromet son avenir. Quant aux négociations, elles reprenaient en juillet 2004, à Genève, avec une rencontre dite de la « dernière chance ». Les représentants des 147 pays membres de l'OMC se sont alors entendus sur un accord cadre permettant de relancer le Cycle de Doha. Il s'agit d'une avancée bien mitigée quant à l'objectif ultime de cette ronde, qui faut-il le rappeler, doit favoriser le développement. Au mieux, l'accord cadre fournit des orientations générales et des balises à l'intérieur desquelles les membres devront négocier afin de conclure ce Cycle. Une nouvelle

échéance a été fixée pour décembre 2005, à Hong Kong. Finalement, devant des murs d'incompréhension, on agit comme si on pouvait transporter le toit d'une maison sur une autre de dimension et de forme différentes.

L'agriculture des pays occidentaux s'est développée au milieu du vingtième siècle avec l'essor industriel qui favorisait l'exode rural, constituant, en milieu urbain, une nouvelle demande solvable en grande croissance. Le phénomène était le même en Amérique et en Europe, bien que cette dernière, passablement meurtrie par la guerre, voyait son agriculture considérablement perturbée. La demande dépassait largement la production intérieure et favorisait ainsi, ailleurs dans le monde, des pratiques d'exportation. Sur un autre front, pour répondre à cette nouvelle demande, il fallut :

- Augmenter les rendements.
- Mécaniser les fermes familiales qui avaient perdu une partie de leur main-d'œuvre au profit des grands centres.
- Et pour faire face à ces défis, instaurer des mécanismes de soutien pour les familles qui ne pouvaient supporter seules le poids de ces transformations.

Avec l'ouverture des marchés, l'OMC propose entre autres à l'Afrique, des « solutions canons » datant de 50 années afin d'affronter les réalités d'aujourd'hui. Les exportations de produits agricoles sont certes en croissance, mais les producteurs ne sont plus libres que de leurs chutes. D'ailleurs, pour accéder à ces marchés, on demande à l'Afrique de subventionner, à partir de sa main-d'œuvre à bas prix, des produits de luxe consommés au Nord. Quant au marché intérieur, le producteur agricole africain peut-il, à lui seul, faire les frais d'une politique de lutte contre la pauvreté en donnant à une population pauvre accès à ses produits, encore une fois à rabais, tout en s'appauvrissant lui-même ?

Dans ce contexte, l'OMC devrait favoriser, ou à tout le moins permettre aux États de développer avec des mécanismes appropriés, une agriculture prioritairement orientée vers les marchés intérieurs. Simultanément, des politiques et programmes de soutien aux populations défavorisées devraient être mis en place afin de leur permettre de se nourrir décemment. La souveraineté alimentaire nécessite des choix.

CHANT 2 LES CHOIX DU PRÉSIDENT

« Nous ne demandons pas aux entreprises de faire quelque chose de différent dans leur pratique courante des affaires, nous leur demandons de faire leurs affaires courantes différemment. »

Kofi Annan, secrétaire général des Nations unies

© UPA DI - Toute reproduction est interdite.

Ont prêté leur cœur et leur voix parce que

« Le grillon, même s'il est si petit qu'il tient dans la main, se fait entendre dans toute la prairie. »

Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui ont prêté leur voix pour faire de chaque piste un sentier de réflexion, et plus particulièrement Hélène Raymond et Maka Kotto qui ont su donner le ton.

- **Claude Giles**, auteur-compositeur-interprète, pistes 1 et 9
- **Maka Kotto**, comédien et député, lecteur des pistes 2 et 4
- **Laurent Pellerin**, président d'UPA DI, orateur, piste 8
- **Hélène Raymond**, journaliste, lectrice des pistes 3 et 5
- **Pierre Rhéaume**, consultant, narrateur
- **Awa et Moussa**: Awa BEYE et Moussa KONATÉ, piste 6

Vox pop, avec la participation par ordre d'intervention de :

- **Saliou Sarr**, président de la Fédération des périmètres autogérés (FPA), Sénégal.
- **Fatimatou Hima**, secrétaire à la formation du Rassemblement démocratique des femmes du Niger (RDFN)

- **François Traoré**, président de l'Union nationale des producteurs de coton du Burkina Faso (UNPCB)
- **Carmen Ducharme**, présidente de la Fédération des agricultrices du Québec (FAQ)
- **Aboubacar Mamadou Kourna**, du ministère du Développement agricole du Niger
- **Abdoul Karim Sissoko**, du ministère de l'Industrie et du Commerce du Mali

Montage sonore : Jean-Marc Levasseur (à confirmer)

Studio d'enregistrement des chansons : Studio du chemin 4 (à confirmer par Claude)

CHAMP 3

Moussa et Awa : la rencontre

**« Parler d'agriculture et de développement c'est,
au-delà des enjeux commerciaux,
accepter de prendre en compte les enjeux
sociaux et éthiques de notre monde.
C'est accepter de porter ce débat sur le plan de la dignité
de la personne et du progrès humain. »**

Le président français, M. Jacques Chirac, a fait ces choix lors de la rencontre
«Dakar agricole 2005» en février dernier.



Moussa et Awa : la rencontre

Présentation

Moussa, pêcheur de son métier, cultive aussi son champ et possède quelques animaux. Il demeure à Bunchibourara, son village africain. Awa, la fille de Moussa, a étudié en Europe puis émigré aux États-Unis afin de travailler avec une importante organisation internationale.

Quelques années plus tard, Awa se retrouve à Montréal puisqu'elle s'est jointe à Enfaire, une organisation canadienne de développement international. En mars 2003, Moussa visite sa fille au Québec à l'occasion de son 20^e anniversaire de mariage avec Victor. Et plus récemment... Awa s'est rendue au Sénégal participer à un Séminaire sous-régional sur le thème «Le commerce international, l'agriculture à la frontière de...». Une vingtaine d'organisations paysannes de sept pays d'Afrique de l'Ouest y participaient, ainsi que des représentants des divers gouvernements. L'événement était organisé par UPA Développement international et ses partenaires africains.

Profitant de l'occasion, Awa se rend à Bunchibourara rencontrer sa famille.

Un père et sa fille séparés par le grand océan, mais unis par la terre qui les a vus naître. Ils parlent la langue des pères et des filles dans le bruissement des herbes du doux temps. Ils discutent de ce grand village qu'est le monde. On surprend donc Awa et Moussa en pleine conversation sur les enjeux de la mondialisation.

La rencontre

Awa : Papa, dites-moi ce que vous pensez de tout cela : le commerce international par rapport à la souveraineté alimentaire, la répartition de la richesse, la priorité des marchés nationaux et tout le reste. C'est probablement un peu loin du village.

Moussa : Non, non ma fille, d'aussi loin que vienne la réalité, c'est au village qu'elle se vit.

Awa : Ah oui ?

Moussa : Oui... en 2004 nous avons eu les criquets pèlerins au village et à plusieurs endroits dans le pays. Ces criquets, ils arrivent sans qu'on les ait invités, ils s'installent dans nos champs, ils bouffent tout et repartent bouffer ce qu'il y a ailleurs. Mais dans le fond, ils pondent leurs œufs pour mieux attaquer en neuf l'année suivante et, si nous ne faisons rien, nous risquons d'être pris avec eux pour plusieurs années encore. Pourtant, nous les connaissions déjà, ce n'est pas la première fois qu'ils s'attaquent à nos richesses. Mais, trop souvent, on attend parce que «C'est la nécessité qui fait monter le singe dans les arbres épineux».

Awa : C'est vrai papa que l'invasion des champs par les criquets pèlerins c'est dramatique pour tout le village et tout le pays, mais c'est un peu loin du commerce international.

Moussa : Ma fille, les criquets pèlerins à deux ailes et les criquets pèlerins commerciaux à deux pattes sont de même nature. Ils bouffent ce qui ne leur appartient pas... Et cette année, j'ai les deux espèces à ma porte. En ville, les criquets commerciaux sont arrivés avec du riz qui venait de pays très loin d'ici, mais ils en ont tellement apporté et ils le vendent si peu cher que je suis incapable de vendre le riz qui pousse dans mon champ à un prix qui me permet de nourrir tes frères et soeurs.

Awa : Pourtant, plusieurs grands économistes disent qu'il faut augmenter le commerce entre les pays, que cette croissance va réduire la pauvreté. Certains croient que le riz est un cas isolé, une exception.

Moussa : Exactement, c'est l'exception qui confirme que j'ai raison... Tu arrives du Sénégal, est-ce que tu as demandé à nos frères ce qui se passe avec leurs oignons ? C'est la même chose qu'avec mon riz, sauf que les oignons arrivent d'un autre Pays-Bas et non d'Asie.

Awa : Lors du Séminaire au Sénégal, un participant africain semblait de votre avis. Il soutenait que la croissance était trop souvent celle d'une majorité de pauvres et des pauvres de plus en plus pauvres. C'est vrai ce

que vous dites, s'il y a plus de commerce mais que les gens au village n'ont pas plus de moyens, n'ont pas d'école, n'ont pas d'accès à une infirmière, n'ont pas de forage, on peut se demander ce qui est en train de croître.

Moussa : C'est bien ça ma fille. Même si cela fait plusieurs années que tu es partie pour le village de Montréal, tu te souviens sûrement que le commerce, ça fait partie de notre vie en Afrique. On commerce, on cause, on négocie, on cause, on s'entend sur un prix, on cause toujours. Pour l'étranger cela semble du folklore, mais néanmoins il y a des règles, des façons de faire le commerce. La première, c'est de causer. Est-ce que tout le monde peut causer à votre MOC ou si on s'en moque ?

Awa : Papa c'est l'OMC, pas le MOC.

Moussa : D'accord OMC. Mais à propos de causer à l'OMC, c'est comme s'il y en a plusieurs qui parlent mais est-ce qu'il y en a qui nous écoutent, nous leurs frères africains. Comme le proverbe le dit « Ce n'est pas le commerce qui existe d'abord, mais les liens communautaires ».

Évidemment, nous ne sommes pas comme chez vous, on n'écrit pas toutes ces règles, mais elles sont là, on les dit et on les vit. Actuellement, votre COM cherche à écrire de nouvelles règles, il n'y a pas de problèmes, mais des règles pour qui et pour quoi ?

Awa : Excusez-moi Papa, mais c'est OMC.

Moussa : D'accord, mais moi je pense que s'il n'y a pas de changement, votre OM machin va demeurer l'organisation mondiale des criquets plutôt que l'organisation mondiale des communautés commerçantes...

Awa : L'an dernier, je vous écrivais sur mes remises en question par rapport à mon travail en coopération internationale. C'est justement ces situations de criquets commerciaux qui parfois me découragent. Comme vous le dites si bien « Parfois le soleil rougit le soir de ce qu'il a vu pendant le jour ». Un de mes amis béninois m'écrivait l'autre jour pour me décrire leur projet de commercialisation des ananas, projet que mon organisation a appuyé. Il disait qu'il lui fallait désormais apprendre aux ananas à parler. Mon ami s'exprime un peu comme vous. Il continuait en expliquant que maintenant leurs ananas, lorsqu'ils arrivaient en Europe, ils étaient soumis, aux douanes, à un interrogatoire serré. De quel pays venez-vous ? Qui vous a fait grandir ? De quoi avez-vous été alimenté, etc. Il voulait parler de la nouvelle politique de traçabilité européenne.

Moussa : La trace de qui...

Awa : La traçabilité, c'est la manière de savoir quel chemin a parcouru l'ananas pour se rendre du champ à la table de celui qui va le manger. Comme le proverbe le dit « La trace du pas de l'enfant doit être plus grande que celle de ses parents. » À la fin, mon ami, il concluait en mentionnant que c'est bien la traçabilité, mais que le Bénin n'avait pas les moyens d'apprendre aux ananas à parler parce qu'il ne se nourrit pas que de palabres et qu'il devait d'abord apprendre aux enfants à lire et à écrire !

Moussa : Il faudrait que tu me donnes le nom du père de ton ami parce que nous aussi nous avons des ananas au pays. Tu sais ma fille, t'entendre parler me rend fier. Je vois que même au loin tu as transporté nos ancêtres avec toi.

Awa : D'ailleurs, un des aspects que je trouve motivant dans mon travail, c'est que de plus en plus de Québécois comprennent mieux nos ancêtres et notre présent.

Moussa : Comme nos ancêtres nous l'ont enseigné, « La faim est devenue un maître qui nous a appris à réfléchir ». Le commerce c'est pourtant si simple. Si dans notre pays on peut produire du riz, du mil, du sorgho et du maïs, nous n'avons pas besoin d'en recevoir d'autres pays. Et si on ne produit pas tout à fait assez de riz, on peut acheter ce dont on a besoin d'un autre pays. C'est la même chose que dans ma famille. Si mon champ ne donne pas assez de riz pour toutes les bouches, je vais en acheter, mais si j'en ai assez, personne ne va même penser à m'en vendre.

D'un autre côté, si des pays comme chez vous ne produisent pas de coton, nous on peut vous en vendre parce qu'on en produit beaucoup. Et si un autre pays qui produit du coton veut aussi vous en vendre, mais moins cher que nous parce que son gouvernement donne de l'argent à ses producteurs, c'est là que votre OCM pourrait veiller pour que ce soit plus juste.

Awa : À ce moment-là, cela pourrait devenir aussi votre OMC.

Moussa : J'aimerais bien, mais les criquets, plus ils bouffent, plus ils en veulent.

Awa : Des organisations de coopération comme la mienne apportent de l'aide justement.

Moussa : Oui, ma fille mais comme tu me l'as déjà écrit, «L'aide doit servir à tuer l'aide»...

Awa : Mais vous m'avez aussi appris que «La tromperie, si elle a fait dîner, ne fera pas souper».

Moussa : Ma fille, je vais te raconter une histoire qui s'est passée dans le village de Moundiadougou. Le père du grand frère de mon ami me l'a racontée. C'est dans la famille Camara. Le paysan, alors qu'il était tout jeune, cultivait avec sa famille un hectare de sorgho. Un jour, il s'est dit, je pourrais avoir quelques poulets. Puis quelques poules. Puis quelques moutons. Puis cultiver du maïs. Puis produire du beurre de karité. Puis acheter une paire de bœufs. Puis acheter un tracteur avec d'autres paysans. Puis, puis, puis... Au fil des ans, avec ses jeunes frères, il est devenu un paysan modèle, l'image de quelqu'un qui avait réussi. À quarante-cinq ans, il était un véritable développeur. Puis un jour, il est mort.

Awa : Tout le monde finit par aller rejoindre ses ancêtres, mais de quoi est-il mort ?

Moussa : Il est mort de faim.

Awa : Voyons donc papa, comment a-t-il pu mourir de faim ?

Moussa : Il est mort à cause du cyclone de la pauvreté. Produire de la nourriture, la vendre en recevant un prix trop bas, s'endetter pour pouvoir continuer à produire et à vivre, vendre encore à bas prix, s'endetter encore, etc. C'est comme un cyclone, Awa. Pris dedans, tu ne peux plus en sortir. Ça tourne de plus en plus vite et ça te détruit.

Awa : C'est probablement pour cela qu'il faut se préoccuper et s'occuper des criquets pèlerins commerciaux.

Moussa : Tandis que j'y pense, est-ce que tu as revu mon ami Tremblay, celui qui travaille à la case de l'UPA ?

Awa : Oui, nous nous sommes parlés l'autre jour quand je suis allé au «Marché de chez nous». Vous vous rappelez de cet endroit ? Je vous l'avais fait visiter. C'est là où on vend des produits du terroir. M. Tremblay m'a demandé de vous saluer d'ailleurs.

Moussa : Tu le salueras également, lui et son président, de ma part et de la part de tout le village de Bunchibourara.

Awa : Je n'y manquerai pas. Par contre, votre histoire de criquets pèlerins n'est pas très adaptée à chez nous.

Moussa : Quoi, ils n'aiment pas les histoires africaines ?

Awa : Au contraire, ils les aiment beaucoup. Mais pour eux, quand ils pensent à pèlerin, cela ne fait pas partie du problème, cela fait partie de la solution.

Moussa : Je ne comprends pas.

Awa : Le président de l'UPA se nomme Laurent... Pellerin...

Moussa : Heureusement que les Pellerin ne sont pas tous des criquets...

CHAMP 4

Les choix de la corporation

« Grâce à vous aujourd'hui, les agriculteurs du monde entier ont sans doute une vraie raison d'espérer être entendus par les responsables politiques qui, pour une fois, ne sont pas seulement là pour parler, mais surtout pour écouter, comparer, arbitrer et décider... »

« ...l'agriculture est une chose trop sérieuse pour qu'une élite, quelle qu'elle soit, puisse s'arroger le droit de lui imposer sa règle. »

Abdoulaye Wade, président du Sénégal
Extrait de son allocution à la rencontre « Dakar agricole 2005 », en février dernier



« Dis-moi qui tu fréquentes et je te dirai qui tu es. »

1. UPA DI, de la planification au plan stratégique d'intervention

Dans la foulée de la planification stratégique adoptée il y a deux ans, UPA Développement international (UPA DI) s'est dotée, en août 2004, d'un document d'orientations intitulé « Programme de développement de l'agriculture par un renforcement du milieu paysan ».

Celui-ci réaffirme la mission d'UPA DI consistant à « soutenir la ferme familiale comme modèle d'agriculture durable en appuyant des organisations paysannes démocratiques, la mise en place de systèmes collectifs de commercialisation et toutes autres initiatives structurant l'avenir de l'agriculture dans les pays en voie de développement. »

D'ailleurs, notons que selon le rapport de l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) sur « l'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2003 », on enregistre un recul dans le combat contre la faim.

Le développement de l'agriculture, basé sur des exploitations familiales viables, dépend du renforcement des capacités des personnes qui la pratiquent et des organisations paysannes qui contribuent à la structurer. Voilà pourquoi le document d'orientations d'UPA DI fait état des trois volets d'interventions suivants:

- Appui au développement de politiques agricoles, un programme de renforcement des capacités des leaders paysans.
- Les Savoirs des gens de la terre, un programme intégré de formation et de développement de l'agriculture par les paysannes et les paysans.
- Viens marcher ma terre, un programme d'échanges entre les milieux agricoles du Canada et d'ailleurs.

Ces interventions permettront de rejoindre les paysannes et paysans au sein de leurs structures, et ce, de la base jusqu'au sommet.

Le programme de développement de l'agriculture par le renforcement du milieu paysan se distingue par sa vision globale qui se traduit dans des solutions locales. UPA DI s'affaire à promouvoir cette approche novatrice en répondant à des appels d'offres, en effectuant des propositions non sollicitées et en maintenant des liens avec les différents partenaires financiers.

2. UPA DI : ses ressources

Pour être à la hauteur de la confiance manifestée par ses partenaires et pour mettre en œuvre un programme aussi ambitieux, tant par l'étendue de ses interventions que par les résultats attendus, UPA DI doit faire appel à des ressources compétentes. Celles-ci sont diversifiées et engagées dans cette solidarité, cette coopération de paysans à paysans.

Cette équipe multidisciplinaire est d'abord mise à profit au sein même d'UPA DI. Des rencontres de partage et d'analyse d'expériences ont lieu afin de mettre en commun les compétences et développer une même compréhension de la mission de l'organisation. La rencontre de suivi et de planification qui s'est tenue en décembre 2004 en est un très bel exemple.

L'équipe UPA DI profite d'un réseau de collaboratrices et de collaborateurs oeuvrant dans le secteur agricole québécois. Que ce soit pour des interventions ponctuelles sur le terrain ou pour l'accueil de ses partenaires au sein de fermes ou d'organisations, UPA DI peut recourir tant aux membres de l'Union des producteurs agricoles (UPA) qu'aux professionnels évoluant dans les structures et organisations du monde agricole. Pour rejoindre et stimuler ce large réseau, La Terre de Chez Nous représente toujours un moyen privilégié. Dans les pages qui suivent, vous trouverez diverses manifestations de la contribution du réseau agricole québécois à la programmation d'UPA DI.

3. UPA DI : ses réseaux

Les aspirations d'UPA DI et la complexité de sa tâche sont telles que, malgré la qualité de ses ressources et le soutien dont elle bénéficie de la part de son réseau de partenaires naturels et nationaux, la concertation avec d'autres intervenants est devenue incontournable.

À travers l'Alliance avec le Centre canadien d'étude et de coopération internationale (CECI) et la Société de coopération pour le développement international (SOCODEVI), UPA DI partage une compréhension des enjeux du développement de l'agriculture en Afrique et développe des stratégies pour soutenir les partenaires africains afin de faire face à ces enjeux. Une proposition d'intervention conjointe visant le soutien au développement de l'agriculture en Afrique est sur la planche à dessin. C'est à partir de telles collaborations que les organisations apprennent à s'approprier. En décembre 2004, une rencontre informelle permettait à plusieurs membres des différentes équipes d'échanger sur les réalités des uns et des autres.

Au sein de la Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA), UPA DI est membre d'AgriCord, un regroupement d'agri agences. Celui-ci travaille au renforcement des capacités de ses organisations membres et à celui de leurs partenaires des pays en développement. Il permet aux agri agences de mieux se concerter et de se soutenir mutuellement. AgriCord contribue au Projet d'appui au développement des compétences de leaders agricoles (PADCLA) d'Afrique de l'Ouest et au Programme d'appui institutionnel (PAI) réalisé auprès de l'Union des groupements pour la commercialisation des produits agricoles de la Boucle du Mouhoun (UGCPA/BM) au Burkina Faso. D'autres interventions conjointes sont également en préparation.

Pour alimenter sa réflexion et apporter sa contribution aux analyses de la conjoncture du développement et, plus particulièrement, de l'agriculture, UPA DI participe à différents réseaux et tribunes, au niveau national et international. À la Table de concertation sur la sécurité alimentaire, UPA DI partage les analyses des enjeux du commerce international des produits agricoles et développe, avec des partenaires canadiens et internationaux, des stratégies pour soutenir les organisations paysannes du Sud dans le cadre des négociations de l'OMC. Au sein du Forum Afrique Canada, UPA DI s'imprègne des politiques canadiennes à l'égard de l'Afrique et, encore là, développe des positions communes avec des organisations de la société civile canadienne et africaine. Dans le cadre des travaux du Groupe d'économie sociale et solidaire du Québec (GESQ), où elle siège au conseil d'administration, UPA DI se fait la voix du milieu agricole, tant du Nord que du Sud, et défend le modèle de l'agriculture familiale comme entreprise d'économie sociale et solidaire. UPA DI prépare avec le GESQ sa participation à la 3^e rencontre internationale de globalisation de la solidarité qui se tiendra à Dakar et est prévue pour novembre 2005.

4. UPA DI : dit présent

UPA DI fait la promotion de sa vision du développement de l'agriculture et de ses stratégies pour accompagner les organisations paysannes partenaires dans leur engagement en vue de défendre les intérêts des paysannes et paysans et promouvoir des politiques favorables au développement d'une agriculture viable et durable. À titre d'exemple et sans être exhaustive, voici une liste de représentations réalisées par UPA DI au cours de l'année :

- Participation à l'assemblée générale de la Fédération internationale des producteurs agricoles à Washington en juin 2004.
- Contribution au Comité de travail sur la gestion de l'offre en agriculture du Parlement européen.
- Participation à la rencontre de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) sur les « Objectifs de développement du millénaire ».
- Contribution à « Dakar agricole 2005 » en février dernier.
- Contribution au Comité sénatorial des Affaires étrangères du Canada en mars 2005.

5. UPA DI au cœur d'un mouvement : MAÉ-MAÉ

Comme nous l'avions annoncé l'année dernière, un nouveau mouvement est né : le Mouvement pour une agriculture équitable (MAÉ-MAÉ). Il vise essentiellement à défendre auprès des gouvernements membres de l'OMC des règles de commerce international favorisant un modèle d'agriculture équitable.

Le MAÉ-MAÉ veut rassembler le plus grand nombre d'organisations de la société qui partagent une vision du commerce international basée sur des valeurs d'équité, de justice sociale et de souveraineté alimentaire.

De plus en plus, sa vision du développement de l'agriculture est reconnue et partagée. En Afrique, en Asie, en Amérique et en Europe, ce sont 171 organisations qui ont adhéré au Mouvement. Ce dernier s'appuie, rappelons-le, sur six droits. Celui à :

- La sécurité alimentaire.
- L'intégralité du territoire national.
- L'intégrité du territoire agricole.
- La protection de l'agriculture familiale.
- Un prix équitable pour les produits de la ferme.
- La protection du marché intérieur.

À la rencontre «Dakar agricole 2005», tenue en février, André D. Beaudoin, directeur général d'UPA DI, soutenait, aux côtés de Mamadou Cissoko, président d'honneur du Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA), l'importance de la souveraineté alimentaire pour le développement de l'agriculture dans le monde. La gestion de l'offre et des marchés intérieurs fut alors présentée comme moyen d'atteindre ces objectifs et sa valeur fut reconnue. M. Abdoulaye Wade, président du Sénégal et initiateur de la rencontre, y fit même référence dans son discours de clôture.

Au Canada, le MAÉ-MAÉ invite les dirigeants à revoir leur positionnement à partir d'un autre angle de vue, soit celui d'une agriculture équitable, portée par la gestion de l'offre et soutenue par les organisations non gouvernementales (ONG).

En mars dernier, André D. Beaudoin était invité par le comité sénatorial des Affaires étrangères du Canada, en même temps que M. Ibrahima Coulibaly, chargé des relations extérieures à l'Association des organisations professionnelles paysannes (AOPP) du Mali, pour présenter son point de vue sur le développement de l'agriculture dans les pays en développement. Les deux invités ont soutenu la thèse de la souveraineté alimentaire des pays et ont présenté la gestion de l'offre comme l'outil à privilégier pour y arriver.

En mai, c'était au tour de M. Baba Dioum, coordonnateur général de la Conférence des ministres de l'Agriculture de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (CMA/AOC), et de M. Ndiogou Fall, président du ROPPA, d'enfoncer le même clou auprès du même auditoire. Il n'en fallait pas plus pour que les membres du comité sénatorial constatent l'écart entre cette compréhension du développement de l'agriculture en Afrique et les positions que soutiennent actuellement les négociateurs canadiens à l'OMC.

Le Mouvement pour une agriculture équitable est désormais inscrit dans le monde des ONG québécoises. En Afrique, bon nombre d'organisations paysannes se servent du MAÉ-MAÉ pour se faire entendre de leur gouvernement et le ROPPA en a fait un outil d'action. En Amérique latine, bien que le mouvement soit moins présent, des incursions significatives ont été réalisées dans quelques pays. Du côté européen, les grandes organisations de productrices et de producteurs agricoles sont tiraillées entre d'une part, le bien-fondé et la pertinence des principes soutenus par le MAÉ-MAÉ et d'autre part, la Politique agricole commune (PAC) de l'Europe, qui promeut et soutient une agriculture d'exportation.

Enfin, pour la grande majorité de nos interlocuteurs, la valeur ajoutée du MAÉ-MAÉ réside dans sa capacité de les rassembler autour des six droits qui, à eux seuls, définissent le type d'agriculture que les paysans et producteurs veulent voir se développer dans l'avenir.

Les personnes qui ont permis aux voix de se faire entendre Au sein d'UPA Développement international en 2004-2005

Conseil d'administration

Laurent Pellerin, président
Gratien D'Amours, vice-président
Annette Coutu
Denis Couture

Carmen Ducharme
Richard Maheu
André Mousseau
Claude Genest, secrétaire-trésorier

Équipe du personnel

Au Québec

André D. Beaudoin, directeur général
Marie-Christine Talbot, directrice à la programmation et adjointe au directeur général
Claude Genest, directeur administratif et secrétaire-trésorier
Paul Langelier, directeur aux communications et à la formation
Suzanne Moreau, conseillère spéciale à la direction PADCLA (Projet d'appui au développement des compétences de leaders agricoles d'Afrique de l'Ouest)
Gilles Besner, coordonnateur du MAÉ-MAÉ (Mouvement pour une agriculture équitable)
Normand Jacob, chargé de programmes
Hélène Jolette, chargée de programmes
Gino Pelletier, chargé de programmes
Guy Richard, chargé de programmes
Zamzam Akbaraly, chargée de projets
Tamari Langlais, agente d'information et de formation
Yves Yersin, conseiller
Francine Breton, secrétaire de direction
Julie Comeau, technicienne administrative
Myriam Payant, commis à l'administration
Julie Rochon, secrétaire
Geneviève Masson, stagiaire
Hugo Beauregard-Langelier, stagiaire
Éric Cyr, agent de projets (ressource UPA)
Lisa Higgins, technicienne comptable (ressource UPA)

À l'étranger

Ursula Kohnen, directrice du Projet d'appui à la commercialisation des céréales au Mali (PACCEM)
Diadié Maïga, adjoint à la directrice du Projet d'appui à la commercialisation des céréales au Mali (PACCEM) et chef d'antenne à Ségou
Jean-Baptiste Zoma, directeur du Projet d'appui aux filières bio-alimentaires au Burkina Faso (PAFBBF)
Michel Lemay, conseiller technique et administratif pour le Projet d'appui aux filières bio-alimentaires au Burkina Faso (PAFBBF)
Martin Mailhot, chef de Cellule du Programme d'appui aux populations paysannes en Moyenne Guinée (PAPP)
Gaétane Fournier, experte genre animation-développement pour le Programme d'appui aux populations paysannes en Moyenne Guinée (PAPP)

Les personnes qui ont permis aux voix de se faire entendre Au sein d'UPA Développement international en 2004-2005 (suite)

Consultants

UPA DI fait appel à des consultants pour la réalisation de mandats précis. Voici celles et ceux qui ont ainsi contribué à la coopération de paysans à paysans lors de la dernière année :

Marie-Paule Faniel
Guylaine Fortin
Pierre Gélinas
Claude Giles
Pierre Jobin
Michèle Leboeuf
Francine Marier
Hélène Perrault
Pierre Rhéaume

Des ressources naturelles et précieuses de l'UPA ayant participé à certaines activités en sol africain

Alyne Savary, directrice à la Direction de la commercialisation - participation à une mission d'appui aux filières, au Burkina Faso.

Caroline Thibault, agente de commercialisation et responsable du Projet fraises et framboises à la Direction de la commercialisation - participation à une mission d'appui pour la production d'un plan de marketing auprès de Faso Jigi et du Projet d'appui à la commercialisation des céréales au Mali (PACCEM).

Pour que la coopération de paysans à paysans prenne tout son sens, UPA DI fait appel à des agricultrices et agriculteurs d'ici, membres de l'UPA, pour réaliser des appuis techniques sur le terrain ou pour accueillir des stagiaires étrangers au Québec.

Producteurs experts

Ronald Alary, El Salvador
Claude Barnabé, El Salvador
Gratien D'Amour, Les Savoirs des gens de la terre (LSGT) au Sénégal
Jean Fournel, El Salvador
Pierre Gélinas, El Salvador
Michel Gendreau, Les Savoirs des gens de la terre (LSGT) au Sénégal
André Lachance, Guinée

Maîtres de stages au Québec

Francine Gingras et Jean-Claude Poissant
Lise et Léon Hébert
Sylvie Deschênes et Luc Van Velzen
Lise Leclair et Dan Dionne
Marie-Josée Lamotte et Benoît Grégoire
France Dion et Ronald Alary
Jean Fournel
Jean-Claude Collet
Denise Bélanger et Pierre Jobin
Lucie Bernard et Claude Barnabé
Michel Gendreau
Guylaine Couture
Céline Miclette et Serge Giard
Jacqueline Audy et Simon Halde

CHAMP 5

Les choix d'actions

«Le plus important pour les pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre, qui sont dans leur grande majorité en situation de déficit des échanges agricoles, ne devrait pas être uniquement de défendre l'accès aux marchés des pays développés, mais plutôt de défendre l'accès à leur propre marché intérieur, en se protégeant contre les importations à bas prix en provenance des pays développés, qui menacent le développement de leur agriculture.»

Baba Dioum, coordonnateur général de la Conférence des ministres de l'Agriculture de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (CMA/AOC) Extrait de son allocution au séminaire «De Ouagadougou à Cotonou, en passant par Cancun», mars 2004.



Fiche de projet UPA Développement international

Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée (Conakry), Mali, Niger et Sénégal

Projet

Projet d'appui au développement des compétences de leaders agricoles (PADCLA) d'Afrique de l'Ouest
ACDI:A-031042-001-PR1

Entité contractante (agence d'accompagnement)

UPA Développement international (UPA DI)

Type de projet

Appui régional

Durée

Trois ans

Période de réalisation

Juin 2002 à juin 2005

Partenaires d'Afrique de l'Ouest

17 Organisations professionnelles agricoles (OPA) des pays participants, le Réseau des chambres d'agriculture d'Afrique de l'Ouest (RECAO), le Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA)

Partenaires canadiens et européens

Union des producteurs agricoles (UPA)
AgriCord
Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)

Financement

ACDI: 1 645 000 \$ CA
UPA DI et ses membres: 477 985 \$ CA
OPA: 17 427 \$ CA
AgriCord: 386 422 \$ CA

Contexte

Au fur et à mesure que s'ouvrent les marchés et que les échanges se multiplient à l'échelle planétaire, nous assistons à un accroissement du commerce international. Le secteur agricole n'échappe pas à cette règle.

Par ailleurs, l'Afrique n'a pas bénéficié de cette accélération des échanges commerciaux. Cette situation est d'autant plus critique en Afrique de l'Ouest, dans la mesure où le secteur agricole représente entre 60% et 80% de la population des pays de l'Union économique et monétaire de l'Ouest africain (UEMOA). L'agriculture constitue donc le secteur économique le plus actif et la source principale de revenus pour la majorité de la population.

Les négociations qui se déroulent à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), en ce qui a trait à l'Accord sur l'agriculture, sont dans une période d'activités intenses et les conclusions de celles-ci auront un impact majeur sur le développement des pays les plus pauvres. Ayant peu ou pas de facilités d'accès à l'information et à la formation, ces pays ne sont pas suffisamment associés aux négociations et leurs préoccupations risquent de ne pas être prises en compte dans les décisions qui en découleront.

Or, des échanges commerciaux plus équitables constitueraient un puissant levier de développement, ce qui contribuerait à construire un monde plus sécuritaire, notamment sur le plan de la sécurité alimentaire.

Description du projet

Le PADCLA vise à appuyer les pays ciblés, soit le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée (Conakry), le Mali, le Niger et le Sénégal dans le renforcement de leurs positions à l'égard des négociations sur le commerce agricole qui ont lieu à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

UPA DI veut contribuer à ce que des dirigeants des organisations professionnelles agricoles (OPA) participantes s'initient au processus de négociations mondiales et puissent dialoguer avec leurs représentants gouvernementaux afin de mieux analyser les enjeux et d'articuler des positions communes.

Afrique de l'Ouest

Afrique de l'Ouest et du Centre
El Salvador, Haïti et Canada

Burkina Faso

Guinée

Mali

Sénégal

Fiche de projet UPA Développement international

Afrique de l'Ouest

Pour arriver à ses fins, le PADCLA mettra l'accent sur :

- Une meilleure compréhension des enjeux commerciaux de la part des partenaires du projet.
- Une plus grande circulation de l'information et une meilleure concertation entre les différents intervenants d'un même pays et de la sous-région.
- Une plus grande participation des femmes paysannes à tout ce processus.

Enjeux de développement et perspectives

Dans le contexte de la mondialisation du commerce, les producteurs agricoles des pays d'Afrique de l'Ouest sont de plus en plus conscients que l'amélioration de leur situation économique est largement tributaire de leur capacité à obtenir de meilleures conditions commerciales pour encadrer la vente de leurs produits.

Pour se faire entendre sur la scène internationale et pour faire face à la complexité du processus de négociation, les négociateurs des pays de l'Afrique de l'Ouest devront être bien documentés et informés quant aux différentes problématiques vécues par les producteurs de leurs pays respectifs et de la sous-région. Il importe donc que ces derniers, à travers leurs organisations, puissent informer et sensibiliser leurs représentants gouvernementaux par le biais d'activités régulières d'information.

C'est dans cette optique que le PADCLA vise à développer les compétences des OPA et de leurs leaders, afin de les préparer à faire face aux enjeux commerciaux mondiaux.

Avancement du projet

L'année 2004-2005 fut tout aussi intense que les deux précédentes. Elle a permis l'élaboration et la diffusion de six nouveaux dossiers thématiques sur les négociations du commerce international. Également, puisqu'il est question de diffusion, soulignons que deux listes d'envoi électronique ont été mises sur pied afin de faire circuler l'information en continu : une première liste à l'intention de tous les partenaires et groupes intéressés, ainsi qu'une deuxième à l'intention des femmes impliquées dans le projet. Toujours pour favoriser la circulation de l'information, un site Internet a été mis à la disposition des participantes et participants, donnant accès à divers documents sur le commerce international.

Les plans d'actions nationaux et de dialogue continu entre les OPA et les représentants de l'État se sont poursuivis et ont été évalués lors du séminaire d'avril 2005. Afin de préparer ce dernier, trois ateliers nationaux avaient été organisés en Guinée (Conakry), au Niger et au Bénin.

En Guinée (Conakry), l'atelier national a permis de faire reconnaître le Mouvement pour une agriculture équitable (MAÉ-MAÉ) comme étant une position intéressante pour la Guinée (Conakry) au regard des négociations à l'OMC. C'est d'ailleurs à cette occasion qu'un réseau national guinéen a été lancé. L'atelier a également permis de sensibiliser les participantes et participants aux organismes génétiquement modifiés (OGM) et de regrouper les OPA par filière pour échanger sur des problématiques spécifiques. Enfin, les OPA présentes ont convenu d'organiser un forum national sur l'agriculture.

Les ateliers nationaux organisés dans les deux autres pays ont également donné des résultats concrets appréciables. Des représentants de l'État du Niger se sont inscrits au prochain séminaire du PADCLA et y participeront pour la première fois. Au Bénin, l'adoption à l'unanimité d'une déclaration « Pour un marché équitable des produits agricoles au Bénin » fut sûrement le point culminant de l'atelier. Les participantes et participants ont pu également se familiariser avec les OGM et leurs impacts éventuels sur le secteur agricole béninois. Enfin, tous ont pu prendre conscience que le développement de l'agriculture passe en priorité par une organisation des marchés national et sous-régional.

**Afrique de l'Ouest et du Centre
El Salvador, Haïti et Canada**

Burkina Faso

Guinée

Mali

Sénégal

Fiche de projet UPA Développement international

Sans être des activités à proprement parler du programme, certains événements ayant eu cours en 2004-2005 et ayant un lien direct avec le PADCLA méritent d'être soulignés :

- La Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA) a élu deux participants du PADCLA à des postes clés de son organisation. Il s'agit de M. Sékou Oumar Tall, président du Réseau des chambres d'agriculture de l'Afrique de l'Ouest (RECAO) et de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture du Mali (APCAM), qui a été élu au poste de président du Comité d'agriculture dans les pays en développement. Quant à Mme Hélène Kra Cissé, membre du conseil d'administration de l'Association nationale des organisations professionnelles de la Côte d'Ivoire (ANOPACI), elle a été élue au poste de vice-présidente du Comité femmes en agriculture.
- Les organisations paysannes (OP) maliennes ont exigé, en septembre 2004, un moratoire sur l'introduction des OGM. La Coordination nationale des organisations paysannes maliennes (CNOP) a réagi ainsi à la déclaration du président malien, faite en juin 2004 à Ouagadougou, où il se disait ouvert aux nouvelles technologies, dont l'introduction des OGM au Mali.
- Les producteurs de riz de l'Afrique de l'Ouest ont déposé une pétition à l'Union économique et monétaire de l'Ouest africain (UEMOA). Cette décision a été prise à Ouagadougou en décembre 2004, lors d'un atelier consacré à la filière riz des pays de l'Afrique de l'Ouest.
- Les producteurs de coton africains se sont alliés et ont fondé l'Association des producteurs de coton d'Afrique (APROCA) en décembre 2004. Il est à noter que M. François Traoré, participant au PADCLA et président de l'Union nationale des producteurs de coton du Burkina (UNPCB) a été désigné comme président du bureau de la nouvelle association.

Afrique de l'Ouest

**Afrique de l'Ouest et du Centre
El Salvador, Haïti et Canada**

Burkina Faso

Guinée

Mali

Sénégal

Fiche de projet UPA Développement international

Afrique de l'Ouest et du Centre, El Salvador, Haïti et Canada

Projet

Programme d'appui institutionnel (PAI)
Programme de développement social (PDS)
ACDI: S-061077-PRG-001

Entité contractante (agence d'accompagnement)

UPA Développement international (UPA DI)

Type de projet

Appui institutionnel

Durée

Cinq ans

Période de réalisation

D'avril 2002 à mars 2007

Partenaires terrain

Voir par pays

Partenaires canadiens

Coopérative fédérée de Québec
Ministère des Relations internationales du Québec (MRI)
Fédération des producteurs de lait du Québec (FPLQ)
Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec (FPOCQ)
Syndicat des producteurs d'œufs d'incubation du Québec (INCOBEC)
Fédération de l'Union des producteurs agricoles (UPA) du Centre-du-Québec

Financement

Agence canadienne de développement international (ACDI): 2 900 000 \$ CA
UPA DI et ses membres: 1 284 661 \$ CA

Contexte

De 1993 à 2001, UPA Développement international (UPA DI) réalisait un programme modeste d'appui institutionnel (PAI) en particulier avec le Groupement des exploitants agricoles (GEA) du Bénin. En 2002, UPA DI a obtenu de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) un financement plus substantiel lui permettant d'intervenir auprès de plusieurs organisations paysannes dans divers pays. Ce programme d'appui, intitulé Programme de développement social (PDS), vise, en lien avec nos partenaires, à améliorer les conditions de vie des populations du milieu rural en contribuant à mieux répondre à leurs besoins humains fondamentaux. Le PDS vient donc renforcer et élargir le programme d'appui institutionnel d'UPA DI. Ce dernier permettra également à l'ensemble du mouvement agricole associé à l'Union des producteurs agricoles (UPA) de participer directement et de soutenir des actions de développement international à travers UPA DI.

Description du projet

Le programme comporte trois volets: les activités d'appui dans les pays en développement, la sensibilisation et l'information des membres de l'UPA et du monde rural, et enfin, les échanges entre agriculteurs d'ici et d'ailleurs. Les activités d'appui se réaliseront par l'entremise de formations, en particulier sur le plan organisationnel et de la commercialisation collective. En plus de la dimension de la solidarité de paysans à paysans, les échanges entre agricultrices et agriculteurs d'ici et des pays d'intervention, à travers les missions terrain ou les stages au Québec, porteront généralement sur un appui plus technique. Des publications et des participations à des événements publics du milieu agricole permettront de sensibiliser et d'informer le monde rural.

Enjeux de développement et perspectives

La grande majorité de la population des pays en développement vit en milieu rural et dépend des activités agricoles pour assurer sa survie. Et pourtant le milieu agricole est peu organisé, tant sur le plan de la production que de la commercialisation des produits. Le PAI d'UPA DI permettra de renforcer les organisations paysannes qui verront à mettre en place un meilleur encadrement technique et des mécanismes appropriés de commercialisation collective. Cet appui organisationnel, associé à l'amélioration des conditions de production et de mise en marché, devrait permettre aux agricultrices et agriculteurs partenaires de vivre plus décemment du fruit de leur labeur et, en même temps, de contribuer au développement durable d'une agriculture viable.

Pour que la coopération prenne tout son sens, elle doit s'inscrire dans un mouvement de solidarité permettant aux personnes du Sud et du Nord, engagées dans ces actions de coopération, d'établir et de maintenir des liens au-delà de la réalisation des projets. Voilà pourquoi UPA DI verra à associer le mouvement agricole du Québec à ses actions auprès de ses partenaires du Sud.

Avancement du programme

Trois projets d'appui à des organisations professionnelles agricoles (OPA)

Cette année, trois projets d'appui se sont poursuivis auprès d'organisations partenaires d'Afrique et d'Amérique latine.

- Appui à une coopérative de mécanisation agricole (COMABM) au Burkina Faso.
- Appui à des regroupements de producteurs (SYDIP et FOPAC) en République démocratique du Congo.
- Appui à une centrale de coopératives agricoles (CCA) au El Salvador.

Démarrage d'un nouveau programme intégré de formation et de développement

La mise en œuvre au Sénégal du programme de formation et de développement de l'agriculture « Les Savoirs des gens de la terre » (LSGT) a été amorcée dans le cadre du PDS au cours de la dernière année. LSGT vise à renforcer le savoir-être du paysan et sa conscience citoyenne, favorisant ainsi sa mobilisation pour son propre développement et celui de son milieu. Cette prise de conscience, individuelle et collective, favorise également une ouverture du paysan et de son milieu à de nouveaux savoirs qui se traduiront par un renforcement du savoir-faire, notamment à travers l'acquisition de techniques agricoles améliorées et la mise en place de nouveaux services de soutien à l'agriculture.

Planification d'une prochaine intervention dans un nouveau pays

La détérioration du climat sociopolitique en Haïti a ralenti les démarches pour donner suite à la mission exploratoire qui avait permis d'analyser le contexte de l'agriculture dans ce pays, de mieux comprendre les enjeux, et d'identifier quelques partenaires avec lesquels UPA DI pourrait collaborer dans un avenir prochain. Néanmoins, la réflexion sur une prochaine intervention en Haïti s'est poursuivie avec les partenaires potentiels d'une telle intervention, dont l'ACDI.

Concours Famille-Terre

Dans le but de valoriser la profession de paysan, le PAI a permis de maintenir et consolider le concours « Famille-Terre » auprès de nos partenaires du programme. La participation d'autres partenaires d'UPA DI a également été sollicitée.

Fiche de projet UPA Développement international

Afrique de l'Ouest

Coopération de paysans à paysans

Au cours de la dernière année, le PAI a permis de démontrer à nouveau l'importance de la solidarité en coopération internationale. La rencontre de paysans à paysans s'est concrétisée par des stages d'étrangers au Québec et des interventions ponctuelles de producteurs et de professionnels québécois auprès de nos partenaires du Sud.

Sensibilisation du milieu rural

Au Canada, le PAI a permis de poursuivre le travail de sensibilisation du milieu rural en général et du mouvement agricole en particulier à travers diverses publications et événements. Il a aussi permis de favoriser une plus grande mobilisation du milieu par le réseau de fermes d'accueil de stagiaires et la banque de producteurs experts.

Poursuite d'un partenariat au Burkina Faso dans le cadre du Programme d'appui institutionnel d'UPA DI

Avec l'appui financier de quelques partenaires canadiens et internationaux, UPA DI a pu poursuivre et soutenir son partenariat avec l'Union des groupements pour la commercialisation des produits agricoles de la Boucle du Mouhoun (UGCPA/BM). Il s'agit essentiellement d'un appui organisationnel et financier à l'UGCPA/BM pour soutenir ses activités de commercialisation des céréales des membres et de la fleur de bissap's biologique pour les groupements de paysannes.

Note: Vous trouverez des informations complémentaires sur ces différentes interventions dans les fiches projet par pays.

**Afrique de l'Ouest et du Centre
El Salvador, Haïti et Canada**

Burkina Faso

Guinée

Mali

Sénégal

Burkina Faso

Appui à la Coopérative de mécanisation agricole de la Boucle du Mouhoun (COMABM)

La Coopérative de mécanisation agricole de la Boucle du Mouhoun (COMABM) a été mise sur pied en janvier 2001 pour répondre aux besoins des producteurs céréaliers qui font face à un sérieux manque de pièces de rechange et de services spécialisés pour l'entretien et la réparation de leur machinerie agricole.

Avec le concours de la Coopérative fédérée de Québec et de la Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec, UPA DI a poursuivi cette année l'appui à la mise en place des services offerts aux membres de la COMABM. Il s'agissait ici de l'assister dans :

- La mise en œuvre des activités de réparation et d'entretien des machineries agricoles ainsi que de l'approvisionnement de l'unité mobile de réparation en pièces (courroies, ampoules, etc.).
- Le développement d'un service aux membres non motorisés.
- La gestion comptable des opérations de la COMABM.

Malgré les efforts de la COMABM pour se rapprocher de ses membres motorisés en déménageant son siège social de Dédougou à Solenzo, la demande de réparation et d'entretien a été bien en deçà de ce qui était visé. Des causes internes et externes à la COMABM peuvent expliquer cette situation. À l'externe, la crise sur le marché céréalier a entraîné des prix désastreux pour les paysans. À l'interne, un manque de structuration et de suivi fait certes partie du problème.

Dans le souci de diversifier ses activités, la COMABM a instauré de nouveaux services aux membres non motorisés entre deux saisons de culture, dont l'égrainage mécanisé de maïs et le transport de matériaux. Ces services s'ajoutent à celui de labour offert depuis l'année dernière, mais qui a donné peu de résultats faute de planification adéquate des activités.

La mise en place de tels services exige une planification rigoureuse et un suivi comptable serré des activités qui se déroulent souvent dans un laps de temps très limité. Afin de renforcer la coopérative sous cet angle, 15 membres ont participé à une formation sur la gestion des activités. Un suivi à la formation a été offert tout au long de l'année.

Enfin, une mission d'évaluation des activités de la COMABM a été réalisée en novembre dernier. Pour assurer la survie de la Coopérative, une des recommandations principales de l'évaluation porte sur une restructuration en profondeur de :

1. Sa mission.
2. Ses objectifs prioritaires.
3. Son « membership ».
4. Sa gestion.
5. L'appréciation et le suivi des résultats en terme d'efficacité et de rentabilité des activités.

Cette réflexion devrait amener la COMABM à faire des choix éclairés quant aux pistes à explorer et celles à retenir.

Burkina Faso

Appui à l'Union des groupements pour la commercialisation des produits agricoles de la Boucle du Mouhoun (UGCPA/BM), au Burkina Faso

Plusieurs partenaires ont conjugué leurs ressources humaines ou financières afin d'appuyer l'Union des groupements pour la commercialisation des produits agricoles de la Boucle du Mouhoun (UGCPA/BM) dans ses activités de commercialisation des céréales et des fleurs de bissap's biologiques. En plus de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), il y a AgriCord (réseau international d'agri agences), les Oeuvres du Cardinal Léger (OCL), SNV (coopération hollandaise), ainsi qu'UPA Développement international (UPA DI).

Contexte

Depuis sa création en 1993, et jusqu'en 2004, l'UGCPA/BM a évolué dans un environnement projet avec l'appui de l'ACDI. Sa mission est de développer un système collectif de mise en marché des céréales et de fleurs de bissap's biologiques.

Plus spécifiquement, les objectifs de l'Union visent à :

- Assurer de meilleurs revenus aux productrices et producteurs.
- Mettre à la disposition des consommateurs des produits de qualité.
- Promouvoir des normes de poids et de qualité au Burkina Faso.

Actuellement, l'importance de la filière céréalière est reconnue par l'État. Dans ce sens, le gouvernement a lancé en 2003 l'élaboration de son plan d'action céréalière.

À la suite de l'annonce par l'ACDI de ne pas poursuivre son financement au-delà de la phase II du projet (mars 2003), l'UGCPA/BM s'est donné un plan de relance afin de poursuivre ses activités tant au niveau des céréales que du bissap's.

Ce plan a permis, entre autres, d'aller chercher le concours de nouveaux partenaires pour appuyer l'organisation dans l'atteinte de son autonomie organisationnelle et financière. À cet égard, AgriCord, un regroupement d'agri agences associé à la Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA), s'implique dans la consolidation de l'organisation et son développement, tant de la filière céréales que fleurs de bissap's. Les Oeuvres du Cardinal Léger appuient le renforcement de la filière bissap's et la SNV offre un appui-conseil pour le développement des capacités des groupements de femmes qui s'y investissent.

Réalisations et défis

• Volet céréales

L'UGCPA/BM est composée de 51 groupements de producteurs agricoles (GPA). Dix de ces GPA livrent plus ou moins 50% du volume commercialisé. Par ailleurs, 20 groupements ont moins de 5% d'impayés. Il faudrait renforcer les groupements qui collaborent efficacement et soutiennent les activités de l'organisation paysanne (OP).

Grâce au soutien financier d'AgriCord et à l'appui technique d'UPA DI et de la SNV, des résultats appréciables ont été enregistrés à plusieurs niveaux :

- L'ouverture et le bon fonctionnement des centres de proximité qui supervisent les opérations de commercialisation auprès des producteurs à la base.
- L'élaboration de la stratégie provisoire de commercialisation.
- Le renflouement partiel du fonds de commercialisation.

Fiche de projet UPA Développement international

- Le renforcement administratif et plus précisément logistique de l'Union.
- La révision de la réglementation de la commercialisation des céréales.

L'arbre ne pouvant cacher la forêt, il faut reconnaître que certaines activités accusent un retard assez significatif dans leur exécution. Il s'agit principalement des activités de formation qui ne démarreront qu'au cours du second trimestre de l'année 2005.

• Volet bissap's

En plus du soutien accordé par AgriCord pour la réalisation de ses activités, l'UGCPA/BM en a obtenu un de la Fondation des Oeuvres du Cardinal Léger pour la consolidation de la filière bissap's.

Au terme des huit mois d'appui, des résultats très concrets ont été obtenus à plusieurs niveaux :

- Au niveau organisationnel :
 - L'ajout d'une nouvelle ressource en appui pour le suivi des activités de production et de commercialisation.
 - L'acquisition et la disponibilité de matériel de travail pour une meilleure réalisation des activités.
 - Un bon suivi et un encadrement significatif des bureaux des groupements.
- Au niveau du membership :
 - L'accroissement du nombre de productrices membres de plus de 90%.
 - L'accroissement du nombre de groupements avec la mise en place de six nouveaux.
- Au niveau de la qualité et de la quantité :
 - Un meilleur suivi du processus de la production et des exigences de la qualité lors de la collecte.

La culture biologique au Burkina Faso est récente et permet d'obtenir des revenus plus élevés que la production conventionnelle. Mais force est de reconnaître qu'elle est exigeante. S'il est vrai que l'appui financier des Oeuvres du Cardinal Léger a permis l'amélioration du suivi des activités de cette filière auprès des femmes, il est aussi vrai que beaucoup reste à faire pour une consolidation et une autonomisation de la filière. Il s'agit principalement :

- De la dotation des ressources chargées du suivi des outils nécessaires pour un meilleur encadrement des productrices et un transfert de compétences.
- De la conception et de la mise en place d'un programme d'alphabétisation et de formation professionnelle pour les groupements afin d'améliorer leurs performances.
- De l'amélioration de la circulation de l'information à travers la mise en place de cadres de concertation dans trois zones de production biologique.
- De l'amélioration des performances de l'Union pour ce qui est du suivi de l'évolution des normes de la production biologique et de la gestion financière de la filière.

En ce sens, l'UGCPA/BM a déposé auprès de la Fondation des Oeuvres du Cardinal Léger une demande d'appui pour consolider ses acquis où les bienfaits de cette filière pour les femmes ne sont plus à démontrer.

El Salvador

Appui à la Central Cooperativa Agropecuaria (CCA)

La Central Cooperativa Agropecuaria (CCA), située à San Luis Talpa dans la région de La Paz, est issue d'un regroupement de coopératives provenant de la réforme agraire du gouvernement initiée en 1980. Créée en novembre 1997 à la suite de la réalisation d'un diagnostic organisationnel participatif, la CCA compte aujourd'hui 13 coopératives membres regroupant chacune entre 48 et 450 membres. La CCA cherche à renforcer son fonctionnement en tant qu'organisation démocratique tout en développant un modèle de gestion qui permettrait de mieux s'entraider entre coopératives, tant au niveau de la production agricole que de la commercialisation des produits.

Cette troisième année d'appui a contribué à poursuivre plusieurs activités.

Développement organisationnel

Deux séminaires de travail, avec les représentants des coopératives affiliées et de la CCA, sur le thème de l'intégration de certaines activités économiques et l'organisation des services collectifs au sein du regroupement de la CCA, ont été organisés.

Le président et le gérant de la CCA, ainsi que le vice-président et le président d'une des coopératives affiliées, ont réalisé un stage de formation de quatre semaines au Québec. Durant leur séjour, ils ont rencontré des représentants de la Fédération des producteurs de lait du Québec (FPLQ) et de la Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec (FPOCQ) pour échanger sur les mécanismes de mise en marché collective. La délégation de la CCA désirait comprendre comment ces mécanismes pouvaient s'appliquer dans un contexte où il n'existe pas de cadre légal pour soutenir ce type d'activité.

Ces informations permettront aux deux comités de mise en marché mis en place par la CCA de poursuivre leur réflexion sur l'approche à privilégier lors des négociations avec les transformateurs de lait et au regard de la commercialisation des œufs de consommation.

Vulgarisation agricole

UPA Développement international (UPA DI) appuie depuis 2002 la mise en place du club d'encadrement technique (CET) et en finance le fonctionnement de façon dégressive avec une formule apparentée à celle qui a cours au Québec. Après deux ans d'activité, les responsables du comité CET et les membres des coopératives dressent un bilan très positif de leur réalisations. Le comité est toutefois conscient du besoin de susciter plus d'échanges entre les coopératives afin de renforcer leurs liens et de mieux planifier les visites des techniciens.

Des producteurs québécois ont réalisé une mission d'appui technique auprès de coopératives membres de la CCA. Ces producteurs du Nord ont, entre autres, offert un appui pour :

- Le calcul des coûts de production.
- L'alimentation animale.
- La qualité du lait et des œufs.
- La valorisation des fumiers.
- La diversification de la production horticole et céréalière.
- La commercialisation.

Lors de leur mission, ces producteurs ont porté une attention particulière aux avenues possibles pour diminuer les coûts de production afin d'améliorer la profitabilité des activités agricoles.

Appui aux garderies

Suite à des démarches fructueuses auprès de l'Ambassade du Canada au El Salvador, la Coopérative de «Las Mujeres progresistas» a obtenu un financement pour la construction d'un centre de la petite enfance. Une psychoéducatrice du Québec a effectué une mission d'appui auprès de garderies des coopératives affiliées à la CCA et a pu renforcer les compétences des éducatrices dans leur travail.

Commercialisation collective

La coopérative de femmes réussit jusqu'à présent à obtenir un meilleur prix pour ses œufs que celui du marché, en commercialisant collectivement et directement au consommateur son produit. Prochainement, des études seront effectuées pour évaluer cette plus-value au regard des coûts supplémentaires que l'opération entraîne. De plus, la CCA étudie présentement la faisabilité de la mise en place d'un petit marché public géré par les producteurs de la CCA.

Haïti Programme d'appui institutionnel (PAI)

Le climat sociopolitique à Haïti a contraint UPA Développement international (UPA DI) à ralentir le développement d'une nouvelle intervention d'appui à des partenaires sur le terrain. Par contre, la réflexion ne s'est pas arrêtée là pour autant.

À partir des données recueillies lors de la mission d'exploration et auprès des partenaires rencontrés, UPA DI a poursuivi ses démarches au Canada, notamment avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et Solidarité, Union et Coopération (SUCO) une organisation non gouvernementale (ONG) oeuvrant déjà à Haïti en milieu rural, pour préciser le type de collaboration qui pourrait s'établir avec ces deux structures.

Un projet de collaboration avec SUCO est présentement sur la table de travail et une prochaine mission d'identification d'UPA DI à Haïti permettra de prendre contact avec l'équipe terrain de SUCO et ses partenaires haïtiens afin de préciser les grandes lignes d'une éventuelle collaboration.

République démocratique du Congo **Appui au Syndicat de défense des intérêts des paysans (SYDIP) et à la Fédération des organisations de producteurs agricoles du Congo (FOPAC) au Nord-Kivu**

Le Nord-Kivu en République démocratique du Congo a été très éprouvé ces dix dernières années par les différents conflits qui s'y sont déroulés. Les paysans ont dû se déplacer en raison de l'insécurité qui existait dans les régions rurales et la plupart de leurs biens ont été pillés.

Avec le retour progressif de la sécurité, ils reviennent sur leurs terres. Cependant, ils sont complètement démunis, ayant perdu leurs moyens de production tels animaux, outils agricoles et semences. Or, il demeure présentement très difficile de se procurer des semences de qualité dans le Nord-Kivu.

UPA Développement international (UPA DI), de concert avec le Syndicat de défense des intérêts des paysans (SYDIP) et la Fédération des organisations de producteurs agricoles du Congo (FOPAC), a ainsi appuyé dans les dernières années des organisations agricoles villageoises dans la multiplication et la diffusion de semences améliorées afin que les paysans puissent recommencer à produire des produits de qualité et en quantité suffisante.

Cette année, en collaboration avec Agriterra, une agri agence des Pays-Bas, et toujours en appui à la FOPAC, UPA DI a intensifié son appui à la mise en marché collective des produits de quatre villages du Nord-Kivu. Deux villages bénéficiaient d'un financement d'Agriterra et deux autres étaient soutenus financièrement par UPA DI.

Vingt-deux productrices et producteurs de ces quatre villages ont bénéficié d'une formation de cinq jours sur les étapes à franchir et les outils à développer pour mettre en place un système collectif de mise en marché. Cette activité a valorisé les échanges Sud-Sud puisque la formation a été réalisée par un formateur du Mali qui œuvre au sein d'une organisation spécialisée dans la commercialisation des céréales, Faso Jigi, partenaire d'UPA DI au Mali.

Les deux villages directement appuyés par UPA DI commercialisent collectivement des productions différentes: Kiwanja a choisi le maïs et Bweremana, la banane.

La première expérimentation s'est déroulée, tant bien que mal, dans un contexte de sécurité précaire. Au moment de réaliser la mission d'appui et de suivi, la situation s'était détériorée et la mission a dû être annulée pour des raisons d'insécurité. UPA DI a quand même appris que 14,7 tonnes de maïs avaient été mises en marché par 13 producteurs du village de Kiwanja alors que 9 935 régimes de bananes avaient pu être mis en marché par 18 producteurs du village de Bweremana.

Dans les circonstances, UPA DI a dû suspendre ses activités dans la zone pour une période indéterminée, mais continue de suivre l'évolution de la sécurité dans la région afin de voir s'il y a lieu de réviser sa position.

Sénégal

« Les Savoirs des gens de la terre »

Un programme intégré de formation et de développement de l'agriculture

Le programme de formation « Les Savoirs des gens de la terre » (LSGT) s'adresse tant aux producteurs à la base qu'aux élus des organisations paysannes. Il vise à offrir aux paysannes et paysans un ensemble d'activités de formation intimement liées à leurs préoccupations et à leurs actions dans un cursus de formation continue.

LSGT parle de formation continue parce que le programme de formation - développement, initié par UPA Développement international (UPA DI), a été conçu comme un processus continu avec une alternance entre la formation et l'action. Cette alternance se poursuivra à travers l'accompagnement des paysannes et des paysans par leur organisation, tout au long de l'exercice de leur profession. Cette démarche favorisera l'appropriation du processus de développement à travers la réflexion et la réalisation de projets sur le terrain.

LSGT vise plus spécifiquement à renforcer le savoir-être du paysan et sa conscience citoyenne, favorisant ainsi sa mobilisation pour son propre développement et celui de son milieu. Cette prise de conscience, individuelle et collective, favorise également une ouverture du paysan et de son milieu à de nouveaux savoirs qui se traduiront par un renforcement du savoir-faire, notamment à travers l'acquisition de techniques agricoles améliorées et la mise en place de nouveaux services de soutien à l'agriculture.

Tout comme pour les cours à domicile offerts par l'Union des producteurs agricoles (UPA) au début du siècle dernier aux agriculteurs québécois, les participantes et participants aux formations dispensées dans le cadre du programme LSGT devront s'inscrire et participer de façon assidue aux activités de formation. Ainsi, ils obtiendront un certificat reconnaissant leur engagement dans le programme et dans le milieu.

Au cours de l'année, l'organisation sénégalaise de formation qui collaborera avec UPA DI a été identifiée, le Centre interprofessionnel pour la formation aux métiers de l'agriculture (CIFA), et une entente a été parafée entre celle-ci et UPA DI. Les deux organisations paysannes partenaires (OPP) sénégalaises ont également été identifiées. Il s'agit de l'Union des groupements paysans de Méchké (UGPM) et la Fédération des périmètres autogérés (FPA) de la vallée du fleuve Sénégal. UPA DI a également signé des ententes avec chacune de ces organisations.

Un des premiers mandats confié aux OPP accompagnées par le CIFA a été d'identifier le groupement de chacune des OPP qui participerait au programme LSGT et de sélectionner dans chacun de ces groupements 20 participantes et participants. Les groupements retenus furent celui de Lonkane, un groupement à majorité de femmes pour l'UGPM, et le groupement de Boundoum Est pour la FPA.

Une première rencontre entre formateurs, dans le cadre du programme IV « Animation, formation, accompagnement », avec la participation d'un représentant de chacune des OPP, a permis de finaliser les modules de formation des programmes I et III, « Profession: paysan » et « Action paysanne démocratique » de l'an I et de planifier leur réalisation.

À ce jour, trois modules du programme I, couvrant huit jours de formation auprès de chacun des groupements, et quatre modules du programme III, répartis également sur huit jours de formation, ont été réalisés.

Les évaluations complétées à la fin de chacun des modules ont fait ressortir les points suivants :

- Les formations partent de la réalité des participantes et participants et font appel à leurs savoirs.
- Les formations sont continues et font partie d'un programme d'ensemble, ce qui est également une nouveauté pour les participantes et participants.
- L'aboutissement de ces formations dans la réalisation de projets concrets est toujours présent et stimule davantage les participants.

Les modules de l'an II ont été préparés et feront l'objet d'une révision lors d'une séance de travail entre formateurs, avec la participation des représentants des OPP, dans le cadre du programme IV « Animation, formation, accompagnement » au début de la prochaine année.

Canada

Programme d'appui institutionnel (PAI)

Pour soutenir son programme d'interventions sur le terrain et s'assurer que ses actions s'inscrivent toujours dans une dynamique de solidarité et une coopération de paysans à paysans, UPA Développement international (UPA DI) réalise au Canada un programme de sensibilisation et de partage d'information.

Rapport annuel

Bien plus qu'un simple rappel des activités réalisées au cours de l'année qui s'achève et des résultats atteints pour chacun des programmes menés par UPA DI, la publication du rapport annuel est une source d'analyses et de réflexions qui inspirent UPA DI et ses partenaires dans la mise en œuvre du programme des années à venir. À ce titre, le rapport annuel est largement diffusé.

Semences de solidarités

Par la publication de Semences de solidarités, UPA DI informe et sensibilise les productrices et producteurs agricoles, membres de l'Union des producteurs agricoles (UPA), et le milieu rural en général. Cette année, quatre numéros thématiques de Semences de solidarités ont été insérés dans La Terre de Chez Nous (TCN). L'un d'entre eux, plus important en terme de volume, présentait l'essentiel du rapport annuel de l'année 2003-2004, une nouveauté. Les thèmes exploités dans les différents encarts ont été les suivants :

- La véritable mondialisation des solidarités.
- Un mouvement Planète Terre pour une agriculture équitable, MAÉ-MAÉ, et le rapport annuel UPA DI.
- Quatre-vingts ans de corvées collectives.
- La formation, ça change le monde....

Revue des affiliés et journaux régionaux

Cette année, en plus de diffuser l'encart Semences de solidarités dans La Terre de Chez Nous, plusieurs articles ont paru dans différents journaux agricoles régionaux et revues de groupes affiliés à l'UPA. On vise ainsi rejoindre autrement des productrices et producteurs sur des sujets qui les interpellent.

Participation à des événements

UPA DI rejoint également le milieu agricole et rural en participant à différents événements où ses partenaires du Sud sont de plus en plus souvent invités à intervenir.

- Journée des spécialités de l'UPA à laquelle ont participé quatre stagiaires africains en provenance de la Guinée (Conakry).
- Congrès annuel de l'UPA lors duquel le président du Groupement des exploitants agricoles (GEA) du Bénin, partenaire d'UPA DI, a fait une intervention remarquée et a offert à tous les congressistes un gri-gri de la mondialisation destiné à porter chance à tous les agriculteurs de la Terre dans les négociations à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). UPA DI en a aussi profité pour tenir un kiosque afin d'informer les congressistes de ses projets.
- Journée «Portes ouvertes» de l'UPA à Longueuil, lors de laquelle 11 stagiaires étrangers ont pu célébrer la Terre, voir, sentir et goûter ses fruits en compagnie des productrices et producteurs des terroirs québécois et de 25 000 visiteurs.

Fiche de projet UPA Développement international

Afrique de l'Ouest

Afrique de l'Ouest et du Centre
El Salvador, Haïti et Canada

Burkina Faso

Guinée

Mali

Sénégal

Concours « Famille-Terre »

Dans l'esprit du concours de la « Famille terrienne » au Québec, UPA DI organise chaque année pour ses partenaires du Sud le concours « Famille-Terre ». Son principal objectif consiste à souligner la persévérance des familles qui travaillent à développer une agriculture dynamique et viable, une agriculture respectueuse des êtres humains et de leur environnement.

Cette année, des familles agricoles du Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte-d'Ivoire, Guinée (Conakry), Mali, Niger, République démocratique du Congo, Rwanda et Sénégal ont été invitées à participer. Le premier prix a été décerné à la famille Jean-Baptiste Kalisa du Rwanda. Les deuxième et troisième prix ont été décernés respectivement à la famille ElHadj Ismaël Barry de la Guinée (Conakry) et à la famille Joseph Nzally du Sénégal.

Réseau de fermes et banque d'experts

Pour faciliter la réalisation des échanges entre agriculteurs du Nord et du Sud, UPA DI a mis en place un réseau de fermes pouvant accueillir des stagiaires étrangers qui viennent parfaire leur formation dans un contexte interculturel contribuant également à l'enrichissement réciproque.

Cette année, 11 stagiaires, membres ou permanents des organisations appuyées par UPA DI, dont huit provenant de pays d'Afrique et trois du El Salvador, ont participé au stage. Neuf d'entre eux ont été accueillis par des familles de producteurs québécois qui ont ouvert leur porte et leur cœur à l'autre venu d'ailleurs. Plus qu'un stage technique, cet échange offre aux stagiaires l'occasion d'explorer d'autres façons de faire et de s'inspirer de l'histoire du développement de l'agriculture d'ici. L'expérience permet aux stagiaires de se rendre compte de tout le chemin parcouru depuis près d'un siècle.

La présence de ces stagiaires au Québec permet également de collaborer avec les fédérations régionales de l'UPA. L'organisation de la semaine d'intégration offre l'occasion aux fédérations de faire découvrir leurs régions, tant sur le plan de l'organisation du milieu agricole que sur le plan culturel. Cette année, la Fédération régionale du Centre-du-Québec était l'hôte des stagiaires. En 2005, ce sera la Fédération régionale de l'Estrie.

Toujours pour favoriser les échanges d'agriculteurs à agriculteurs, mais dans l'autre sens, UPA DI a constitué une banque d'agricultrices et agriculteurs, membres de l'UPA, disposés à réaliser des missions de formation ou d'appui technique auprès de ses partenaires dans un contexte interculturel, tout aussi enrichissant pour les deux parties. Six personnes des régions de Saint-Hyacinthe, St-Jean-Valleyfield, Lotbinière-Mégantic, Rive-Nord (Québec), Bas-Saint-Laurent et de l'Outaouais ont participé à ce programme au cours de l'année.

Burkina Faso

Projet

Projet d'appui aux filières bio-alimentaires au Burkina Faso (PAFBBF)
ACDI:A-019409-001-PR1

**Entité contractante
(agence d'accompagnement)**

Consortium UPA Développement international (UPA DI), Développement international Desjardins (DID) et Tecsuit

Type de projet

Bilatéral

Durée

Initiale de 5 ans et 3 mois, prolongation maximale de 21 mois
Totale: 7 ans

Période de réalisation

Décembre 1998 à mars 2004
Prolongation d'avril 2004 à mars 2006

Partenaires terrain

Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources halieutiques (MAHRH)
Ministère des Ressources animales (MRA)

Financement

Agence canadienne de développement international (ACDI) - 6 523 765 \$ CA

Contexte

Au cours des années 1980 et 1990, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) a réalisé, sur trois phases, le Projet micro-réalisations (PMR) qui visait à appuyer les populations dans la mise en œuvre de leurs initiatives de développement. Orientés au début vers des actions à caractère social, les projets se sont progressivement tournés vers l'appui à la réalisation d'activités à caractère économique. Ces appuis se sont par la suite inspirés de l'approche filière qui est à la base de la philosophie d'intervention du Projet d'appui aux filières bio-alimentaires du Burkina Faso (PAFBBF), communément appelé PAF.

Le PAF devait, selon le calendrier d'exécution initial, se terminer au mois de mars 2004. Toutefois, dès la circulation des résultats de l'évaluation mi-parcours, l'idée d'une suite à ce projet a été émise sans que la nature et la portée des interventions de cette nouvelle phase ne soient nettement définies.

Au mois de septembre 2003, l'ACDI a toutefois demandé au cours d'une rencontre avec UPA Développement international (UPA DI) de planifier, à partir des soldes budgétaires anticipés, une phase de désengagement sur une période d'environ deux ans. Afin d'arriver à maintenir une équipe en place pour la conduite d'un certain nombre d'activités sur une période aussi longue, il convient évidemment de revoir considérablement les activités à mener sur le terrain, en fonction d'objectifs clairement définis.

Au cours de cette phase de désengagement, les parties ont convenu de limiter les actions à certaines activités d'appui par filière pour lesquelles l'atteinte de résultats est probable.

Description du projet

Le projet vise à valoriser les ressources naturelles du Burkina Faso, ceci en vue d'améliorer son économie et d'augmenter conséquemment les revenus d'un segment défavorisé de sa population. Cet objectif est poursuivi à travers quatre types d'appuis :

- La professionnalisation des opérateurs.
- L'information sur les marchés.
- Les outils financiers.
- L'instauration d'un mode de fonctionnement basé sur la concertation, c'est-à-dire les tables filières.

Enjeux de développement et perspectives

Le désengagement de l'État et la libéralisation générale du commerce, notamment entre les pays d'Afrique de l'Ouest, se traduiront à terme par des relations commerciales basées sur les capacités concurrentielles des filières présentes dans chaque pays. En contribuant au renforcement des filières déjà considérées comme porteuses de développement, le PAF permettra d'accroître la capacité concurrentielle du Burkina Faso. Plus spécifiquement, il permettra aux opérateurs de tirer profit des opportunités de marchés tout en sachant très bien qu'une filière a la force du plus faible de ses maillons.

Avancement du projet

Globalement, le PAF a permis de professionnaliser les filières bétail/viande, lait, karité et banane, en s'appuyant sur une approche inspirée de l'expertise en la matière que possède l'industrie agroalimentaire du Québec. À titre d'exemple, on note que de nouveaux joueurs font leur entrée dans le secteur de la boucherie et fournissent des découpes à valeur ajoutée. Le lait produit localement a ravi une part de marché à la poudre de lait importée. La filière banane est en pleine expansion, l'autosuffisance du pays étant passée de 50% à 80% en cinq ans. Ce ne sont que quelques exemples des retombées observées et même si elles ne sont pas directement et uniquement attribuables au PAF, tous s'entendent pour dire que le projet a favorisé une plateforme intéressante pour la mise en place de filières dynamiques et davantage professionnelles.

Aussi, à l'échéance du contrat initial du PAF, soit en 2004, l'ACDI a « autorisé » une phase de prolongation de près de deux ans devant permettre de consolider les résultats atteints par le projet. Pendant cette phase, un effort sera porté au niveau des quatre filières afin qu'elles se dotent d'un plan stratégique de développement actualisé ainsi que d'une stratégie d'autonomie financière et organisationnelle.

Filière bétail/viande

Des appuis directs aux opérateurs ont permis de développer le secteur de la transformation en favorisant l'implantation de boucheries modernes, en améliorant le fonctionnement des marchés à bétail dans tout le pays, en implantant des systèmes d'information sur les marchés et en améliorant les infrastructures. La Fédération des éleveurs du Burkina (FEB), dont la création a été accompagnée par le projet, met actuellement tout en œuvre pour élaborer son plan de développement.

Filière karité

La filière karité est principalement constituée de femmes et représente une source importante de revenus pour ces dernières. Elle a bénéficié d'une attention particulière de la communauté internationale pendant les dix dernières années et, conséquemment, a attiré beaucoup d'acteurs dont les règles d'intervention sont très diversifiées, pour ne pas dire divergentes. Ceci complique

Fiche de projet UPA Développement international

l'implantation d'une approche de concertation volontaire où les gens acceptent de s'investir et où les résultats sont à long terme. Néanmoins, la table filière karité est très dynamique et mène ses activités en fonction d'un plan de développement établi depuis plusieurs années déjà.

Le plan vise principalement à améliorer la qualité des produits destinés à deux marchés. Le premier est celui de l'amande brute, vendue principalement sur les marchés internationaux, que le secteur alimentaire utilise comme équivalent au beurre de cacao (une tablette de chocolat peut contenir jusqu'à 5% de karité). Le second est celui du beurre de karité, qu'il soit transformé et commercialisé localement ou à l'étranger. Grâce au PAF, une partie de ce beurre est désormais certifié biologique et vendu à l'industrie cosmétique.

Ce sont les femmes productrices et transformatrices qui bénéficient de cette valeur ajoutée. La filière toute entière, à travers la table filière karité, réfléchit aussi à l'opportunité de mettre en place un fonds de développement qui agirait à titre de levier économique en appuyant l'investissement et la professionnalisation au sein des entreprises existantes ou émergentes.

Filière lait

La filière lait possède un plan stratégique de développement qui fait actuellement l'objet d'un appui multiforme par le PAF. Il vise à développer davantage la production et la vente du produit local en améliorant la productivité, la qualité et l'image du lait frais. Ceci passe par la professionnalisation des opérateurs et, dans ce sens, une collaboration étroite a été établie entre ces derniers et les producteurs de lait du Québec. Grâce à cette collaboration, on note entre autres que la génétique des troupeaux s'améliore et que les producteurs burkinabé adoptent de plus en plus la technique de l'ensilage qui a un impact très significatif sur la productivité. Le Projet fait également la promotion de la mise en place de clubs d'encadrement technique et de programmes de parrainage.

Cependant, malgré ces résultats encourageants, la filière lait fait face à un défi énorme. Elle doit se développer dans un contexte où elle est directement concurrencée par la poudre de lait importée d'Europe qui est fortement subventionnée dans le cadre d'une stratégie de santé et de sécurité alimentaire. À cet égard, une étude sera entreprise afin d'évaluer la possibilité de développer des politiques qui favoriseraient le développement de la production locale, sans pour autant aller à l'encontre des politiques nationales ou de celles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Filière banane

Cette filière est celle qui a le plus tiré profit de la concertation. Depuis 2002, elle a su profiter de l'instabilité du principal producteur et exportateur, la Côte d'Ivoire, pour favoriser l'installation d'opérateurs aguerris et reprendre entièrement le marché national qu'elle approvisionne aujourd'hui à près de 80%. Les clubs d'encadrement technique ont permis aux producteurs d'augmenter leur productivité de 30% et la même approche sera mise à contribution dans la prochaine année afin d'améliorer les techniques de mûrissement ainsi que la qualité du produit.

Le plan de développement de la filière vise à approvisionner le marché pendant toute l'année, améliorer la qualité et être compétitif sur les marchés. Pour parvenir à ces objectifs, les acteurs de la filière étudient actuellement la possibilité de mettre en place un levier économique à l'image de la Financière agricole du Québec.

L'ACDI supportera les activités du projet jusqu'au 31 mars 2006, après quoi une nouvelle intervention prendra la relève.

Afrique de l'Ouest

Afrique de l'Ouest et du Centre
El Salvador, Haïti et Canada

Burkina Faso

Guinée

Mali

Sénégal

Fiche de projet UPA Développement international

Guinée (Conakry)

Projet

Programme d'appui aux populations paysannes (PAPP) en Moyenne Guinée
ACDI A-20715-001-PR-1

**Entité contractante
(agence d'accompagnement)**

Consortium UPA Développement international (UPA DI) et Groupe Conseil CAC International inc.

Type de projet

Bilatéral

Durée

7 ans

Période de réalisation

Février 2003 à janvier 2010

Partenaires terrain

Fédération des paysans du Fouta Djallon (FPFD) et d'autres fédérations à déterminer

Partenaire canadien

Agence canadienne de développement international (ACDI)

Financement

Agence canadienne de développement international (ACDI) - 11 770 000 \$ CA

Contexte

Classée parmi les pays à faible développement humain, la Guinée (Conakry) se situe au 157^e rang sur 175 pays inventoriés au Rapport sur le développement humain 2003, produit par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Plus de 40% de sa population vit en situation de pauvreté absolue. Avec un revenu annuel de moins de 239 000 francs guinéens (FG) soit environ 192 \$ CA, une bonne partie de sa population ne peut même pas subvenir à ses besoins de base.

La pauvreté en Guinée (Conakry) se répartit de façon inégale parmi les groupes socioéconomiques des sept régions administratives du pays, dont la Moyenne Guinée, qui représente l'une des poches importantes de pauvreté. Dans cette région, 50,6% de la population vit sous le seuil absolu de la pauvreté et 14,1% sous celui d'extrême pauvreté.

La population dans la région des hauts plateaux du Fouta Djallon est majoritairement féminine (54%). Les femmes constituent la principale force de travail, assurent la grande partie des activités économiques et supportent, pour l'essentiel, le poids de la pauvreté. Ce phénomène s'explique par l'exode des hommes en âge de travailler qui tentent ainsi d'améliorer leurs conditions de vie et celle de leur famille.

Le Fouta Djallon, qualifié de «château d'eau» de l'Afrique de l'Ouest (source des grands fleuves Sénégal, Gambie et Niger), offre un potentiel considérable de développement économique à cause de ses ressources hydrauliques ainsi que de la qualité et de la disponibilité de terroirs pour la production agricole.

Les populations ont entamé, depuis environ une décennie, un processus de mutation les menant progressivement d'une économie de subsistance à des activités génératrices de revenus et à une économie de marché. Cette préoccupation a favorisé la création de «groupements» de producteurs, «d'unions» de groupements et même d'associations faitières sous forme de «fédérations». L'économie de la région est essentiellement agricole.

Description du projet

D'une durée prévue de sept ans, le Programme d'appui aux populations paysannes (PAPP) en Moyenne Guinée privilégie une approche économique qui s'appuie sur une stratégie de renforcement des capacités, centrée sur une démarche « filière de production ». Ses actions s'inscrivent en partenariat, en complémentarité et en synergie avec les activités des autres acteurs de développement présents en Moyenne Guinée. Le programme viendra en appui au renforcement des capacités des paysannes et paysans par l'entremise de leurs structures associatives (groupements de base, unions et fédérations) dans la zone du Fouta Djallon en Moyenne Guinée.

Enjeux de développement et perspectives

Le programme s'inscrit dans les orientations du gouvernement de la République de Guinée en matière de développement humain et de stratégie de réduction de la pauvreté visant notamment à :

- Améliorer les infrastructures physiques, sociales, économiques et financières qui constituent un frein à la croissance.
- Accroître la capacité et améliorer les compétences des populations afin qu'elles parviennent à un meilleur rendement de leur travail et qu'elles en tirent des bénéfices accrus.

Avancement du projet

Le projet a atteint sa vitesse de croisière, une vitesse qui parfois entraîne le personnel de l'équipe terrain dans un tourbillon difficilement contrôlable. Plusieurs activités sont menées de front.

Formation

- Un programme de formation a été élaboré et certains modules portant sur « Profession : paysan » ont été expérimentés auprès de groupements paysans.
- Le projet a appuyé la Fédération des paysans du Fouta Djallon (FPFD) dans la révision et la mise en œuvre de son programme d'alphabétisation afin d'alimenter ses 45 nouveaux centres d'alphabétisation. Le projet a même fait appel à un expert sénégalais pour évaluer et bonifier le programme.
- 72 causeries ont été animées autour du VIH SIDA et autant sur l'environnement auprès des groupements paysans.
- Sous le couvert de la Fédération, une équipe professionnelle et technique a accompagné les producteurs d'oignons et de pommes de terre dans un encadrement de proximité. L'équipe en a profité pour recueillir des informations sur le respect de l'itinéraire technique et du calendrier cultural.
- La collaboration de neuf étudiants des écoles d'agriculture du pays a été sollicitée pour suivre les pratiques culturales et recueillir des données sur les pratiques et l'organisation des campagnes, constituant le point « 0 » du cadre de suivi de rendement. En même temps, ces étudiants en agriculture pouvaient acquérir une certaine expérience du terrain.
- Quatre échanges inter-groupements et inter-unions ont été organisés afin de partager les bonnes pratiques en matière de production, de respect de l'environnement et de mise en marché.

Fiche de projet UPA Développement international

Afrique de l'Ouest

Afrique de l'Ouest et du Centre
El Salvador, Haïti et Canada

Burkina Faso

Guinée

Mali

Sénégal

Appui organisationnel

- Auprès des unions :

- De concert avec la Fédération, la cartographie des unions a été dressée.
- Pour pallier à la faiblesse organisationnelle et au vieillissement des leaders des unions, une démarche de planification stratégique a été amorcée avec trois unions.
- Des échanges avec des partenaires d'UPA DI au Mali, au Burkina Faso et au Sénégal ont eu lieu.

- Auprès de la Fédération :

- Le projet a apporté à la Fédération un appui technique et financier en gestion organisationnelle et financière. Cet appui vise essentiellement à faire en sorte que la Fédération adopte une vision d'autonomie financière, c'est-à-dire le financement de ses frais de fonctionnement par ses opérations.
- Une formation sur la gestion du temps, entre autres sur l'utilisation d'un agenda, semblait audacieuse mais fut très interactive et participative, et fort appréciée.
- Le projet a accompagné la Fédération dans la recherche de stratégies de financement des intrants en provenance d'Europe dans le contexte de la dévaluation du franc guinéen.

Commercialisation

- Dans le cadre de l'objectif d'autonomie financière de la Fédération et du soutien aux producteurs du Fouta Djallon, une réflexion est présentement en cours sur la mise en place de mécanismes collectifs de mise en marché. Un tel service pourrait à la fois permettre aux producteurs d'obtenir un meilleur prix pour leurs produits et à la Fédération de prélever un pourcentage sur les ventes et ainsi financer une partie de ses frais de fonctionnement.

- Dans le but de développer de nouveaux marchés, une délégation de la Fédération a participé à la Foire agricole de Dakar. Elle a pu ainsi apprécier les besoins et exigences du marché étranger et établir de nouveaux contacts.

Activités génératrices de revenus

Une étude d'aménagement de 30 hectares de bas-fonds a été effectuée et trois hectares sont présentement exploités par des groupements paysans.

Recherche

- L'équipe projet a sollicité la collaboration d'un centre spécialisé pour faire une recherche et proposer des solutions concernant la conservation des oignons et l'analyse de sol.
- Une recherche de fournisseurs d'intrants au Sénégal est en cours pour diminuer la pression économique des importations européennes dans le contexte d'une dévaluation constante du franc guinéen.

Mali

Projet

Projet d'appui à la commercialisation des céréales au Mali (PACCEM) phase II
ACDI A-031895-001-PR1

Entité contractante (agence d'accompagnement)

UPA Développement international (UPA DI)

Type de projet

Bilatéral

Durée

6 ans

Période de réalisation

Mai 2003 à avril 2009, pour la région de Ségou
Mai 2003 à avril 2006, pour la région de Diré et la filière blé

Partenaires terrain

À Ségou, Faso Jigi et une organisation de productrices d'échalote.
À Diré, Baabahuu Jici et des groupements de femmes gestionnaires de batteuses.

Partenaire canadien

Agence canadienne de développement international (ACDI)

Financement

Agence canadienne de développement international (ACDI) - 7 228 614 \$ CA
UPA Développement international (UPA DI) 171 509 \$ CA

Volet Ségou

Contexte

Le Projet d'appui à la commercialisation des céréales au Mali (PACCEM) - phase I, réalisé entre 1997 et 2003, a été mis en place pour s'attaquer aux facteurs limitatifs du secteur céréalier au Mali. À l'époque, on parlait de problèmes liés au morcellement de l'offre, à la variabilité de la qualité, au manque d'information sur les excédents de production à commercialiser, aux besoins de préfinancement de campagne et au manque de connaissance de la demande. Aujourd'hui encore, ces facteurs limitatifs demeurent, mais sont mieux maîtrisés puisqu'au cours de cette période des actions ont été entreprises afin de les contrer. Toutefois, nous sommes forcés de reconnaître que les solutions avancées ne reçoivent pas encore l'adhésion de tous les intervenants du secteur de façon à assurer leur pérennité.

La phase I du PACCEM aura permis également d'identifier des pistes pour accroître la reconnaissance de l'apport des femmes en agriculture et au sein de l'organisation. Dans cette nouvelle phase, ces pistes devront se concrétiser en plans d'action et en réalisations.

Dans ce nouveau contexte, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) a convenu avec le gouvernement du Mali de poursuivre son appui à la production céréalière de la région de Ségou pour les six prochaines années. Six années où les efforts vont porter sur la consolidation des acquis et sur l'autonomie des organisations de producteurs de céréales de la région.

Description du projet

À Ségou, le PACCEM verra à accompagner Faso Jigi dans l'atteinte de son autonomie administrative et financière à travers ses activités économiques. Sur ce plan, le système collectif de mise en marché des céréales sera l'outil privilégié pour y arriver.

Afin de soutenir plus particulièrement l'implication des paysannes, le PACCEM appuiera la mise en place d'une organisation de productrices d'échalote. Sans toutefois prétendre à une autonomie complète de l'organisation au terme de cette intervention, le PACCEM s'emploiera à réunir les

conditions qui permettront à l'organisation de productrices de cheminer dans cette direction. Comme pour Faso Jigi, le système collectif de mise en marché sera l'outil privilégié pour permettre à l'organisation de productrices à tendre vers cette autonomie.

Pour favoriser une plus grande implication des femmes dans le processus décisionnel et la mise en commun de services, le PACCEM facilitera le rapprochement de ces deux organisations : Faso Jigi et le groupement de productrices d'échalote.

Enjeux de développement et perspectives

Pour la région de Ségou, le PACCEM vise essentiellement à faire reconnaître davantage le leadership de Faso Jigi par les différents acteurs de la filière céréalière. Le projet devrait également permettre à l'organisation d'atteindre une autonomie organisationnelle et financière, assurant ainsi sa pérennité. Les femmes productrices d'échalote se regrouperont pour mettre en place un système collectif de mise en marché.

À plus long terme, le projet favorisera l'augmentation et la sécurisation du revenu des productrices et des producteurs, tout en contribuant à la croissance économique et à la sécurité alimentaire du pays.

Avancement du projet

À sa deuxième année, le projet a atteint sa vitesse de croisière et Faso Jigi, malgré une conjoncture pas toujours favorable, a le vent dans les voiles. Au niveau des résultats, la campagne 2003-2004 a mobilisé 2 883 producteurs. Ceux-ci ont livré un total de 5 384 tonnes de céréales, honorant ainsi 95,5 % de leurs engagements. La campagne 2004-2005 s'annonce encore plus prometteuse.

Du point de vue de la commercialisation, le chiffre d'affaires de Faso Jigi, toujours pour la campagne 2003-2004, dépassait le milliard de Fcfa et les besoins en crédit pour la prochaine campagne s'élèvent à 1,2 milliard Fcfa. Comme son entente avec la Banque nationale pour le développement de l'agriculture (BNDA) est limitée à 1 milliard Fcfa, Faso Jigi a dû négocier un fonds de crédit de 200 millions Fcfa avec la caisse Nyésigiso et, du même coup, se rapprocher des Services financiers décentralisés (SFD).

Malgré tout, le bilan commercial de la campagne 2003-2004 s'est avéré négatif, avec une perte de près de 27 millions Fcfa. La baisse du prix de vente à la fin de la saison de commercialisation et la mauvaise qualité d'une partie du stock, associés à un prix de cession élevé ont contribué à un tel résultat. Cette perte a été absorbée par le fonds de sécurité de l'organisation.

Au total, l'autonomie financière de Faso Jigi, soit le rapport entre son budget annuel de fonctionnement et le niveau de soutien du projet PACCEM, s'est accrue et dépasse même les objectifs. Le volume de commercialisation est le premier facteur expliquant ce résultat positif, mais la rationalisation des frais de commercialisation et la diversification des revenus y ont également contribué : achat de sacs et transport par appel d'offres, achat groupé d'intrants et négociation de taux d'intérêt plus bas permettant à l'organisation paysanne (OP) de prélever un pourcentage.

Pour ce qui est de la production d'échalotes par les groupements de femmes, elle est également en croissance. Quatre nouveaux groupements de paysannes ont adhéré lors de la campagne 2004-2005, entraînant la construction de quatre nouveaux magasins de stockage. Un fonds de commercialisation de 5,2 millions Fcfa a été débloqué par Faso Jigi pour la prochaine campagne, dont les crédits devraient atteindre les 13 millions Fcfa.

Cependant, d'un groupement à un autre, les résultats sont très inégaux. Deux groupements ont moins de pertes et clôturent la campagne sans impayés, alors que les deux autres terminent avec 20% et 14% d'impayés. Plusieurs facteurs expliquent ces résultats :

- La piètre qualité des échalotes livrées au magasin.
- La non maîtrise du stockage.
- La trop grande quantité de produit au même moment et la difficulté à le conserver.

Le projet devra renforcer l'encadrement des groupements afin de normaliser les procédures et mener à des résultats comparables entre les groupements.

Quant à l'intégration complète des groupements de paysannes au sein de Faso Jigi, la dernière assemblée générale de Faso Jigi s'est prononcée en sa faveur. De plus, l'accroissement du nombre des membres a amené l'OP à s'engager dans une vaste réflexion sur sa structure et son fonctionnement qui devrait prendre en compte l'intégration des groupements de paysannes. Faudra-t-il créer des paliers intermédiaires? Devront-ils être en fonction des régions ou en fonction des spéculations? Une planification stratégique devrait alimenter cette réflexion et permettre aux élus d'arriver à la prochaine assemblée générale avec des propositions éclairées.

Dans la zone de Ségou, les criquets pèlerins auront suscité plus de peur que de mal.

Volet Diré

Contexte

Pour la filière blé, beaucoup d'efforts ont été consentis par le PACCEM I et le Projet d'appui aux producteurs de blé de Diré (PAPBD). Aujourd'hui, il faut le reconnaître, ces efforts n'ont pas donné tous les résultats escomptés, tant sur le plan du développement que de l'organisation de la production. Si nous voulons lever les goulots d'étranglement de la filière, un travail de concertation de tous les acteurs doit être entrepris. Cette concertation doit voir à définir un plan de développement de la filière et à s'assurer que l'État malien endosse et soutienne ce plan. Une fois ce travail réalisé, le gouvernement devra intéresser ses partenaires au développement pour qu'ils soutiennent à leur tour les mécanismes de développement retenus.

Comme pour Ségou, la phase I du PACCEM a tenté de renforcer la participation et surtout la reconnaissance de l'apport des femmes de la région de Diré au sein de la filière blé. La présente phase devra poursuivre son appui en ce sens.

Pour les producteurs de blé de la région de Diré, l'ACDI s'est engagée pour une période de trois ans à soutenir la consolidation et le développement de la filière en invitant tous les partenaires à s'y investir.

Description du projet

Pour les producteurs de blé de la région de Diré, PACCEM poursuivra, avec Baabahuu Jici, son soutien à la consolidation de l'organisation, de la production et de la mise en marché du blé. Comme pour Ségou, en soutenant des activités économiques spécifiques pour les femmes de Diré, particulièrement l'opération de batteuses de blé, le PACCEM vise à assurer aux femmes une participation aux délibérations et à la prise de décision au sein de la filière blé.

Au cours des trois années que durera l'intervention à Diré, UPA DI favorisera la concertation entre tous les acteurs de la filière blé tant au niveau régional que national. Au terme de cette opération, un plan de développement de la filière sera déposé au niveau de l'État malien, qui verra à intéresser les partenaires au développement à sa mise en oeuvre.

Enjeux de développement et perspectives

Pour la filière blé, le projet permettra à Baabahuu Jici de se renforcer en favorisant une plus grande mobilisation des membres. Le projet permettra également une plus grande participation des femmes au sein de la filière, particulièrement à partir de l'opération de batteuses, favorisant non seulement une plus grande reconnaissance du rôle des femmes, mais une augmentation de leurs revenus. Enfin, l'engagement des autres partenaires, en particulier de l'État malien, facilitera le développement de la filière blé.

Avancement du projet

L'an 2004-2005 aura été pour Baabahuu Jici sous le signe du redressement. L'organisation s'est ressaisie et a pris des décisions courageuses qui ont porté fruits. Pensons ici aux décisions d'exclure 15 villages et de saisir trois motopompes. Les résultats ont été à la hauteur du courage manifesté : les impayés cumulatifs sont passés de 83 millions de Fcfa à moins de 20 millions Fcfa, 13 villages ont réintégré les rangs, la caisse de Nyèsigiso a été remboursée et 11 nouveaux villages de la zone de Niafunké ont adhéré à Baabahuu Jici. Et les changements s'inscrivent dans les mœurs puisque pour la campagne 2003-2004, le remboursement des crédits a atteint 99%.

Malheureusement, dans la zone, les criquets ne se sont pas arrêtés à la peur et ont transformé les champs de céréales sèches (mil et sorgho) en champs de bataille et en scènes d'horreur. Mais la solidarité paysanne est venue poser un peu de baume sur ces blessures. Faso Jigi a échangé du mil et du sorgho, expédiés vers le Nord, contre du blé qu'elle commercialisera à partir de Ségou. Pour faciliter l'opération, le Fonds canado-malien pour le développement (FCD) a assumé les frais de transport, ce qui rendra le prix du blé fort compétitif. Un marché de 800 à 900 tonnes a été conclu avec les Grands Moulins.

Les tables filières régionale et nationale ont poursuivi lentement leur cheminement. Au niveau régional, deux études sur la compétitivité et sur le marché potentiel sont en cours et le plan d'action national a été déposé au niveau du gouvernement.

L'opération de battage par les groupements de femmes continue de donner des signes encourageants. Comme pour les groupements de femmes productrices d'échalote de Ségou, les résultats sont très variés d'un groupement à l'autre, mais on peut identifier un facteur de disparité : les groupements qui ont intégré le battage du riz à celui du blé réussissent mieux.

Pour aider les groupements gestionnaires avec le suivi des états financiers, une formation a été donnée sur la tenue de cinq fiches de gestion :

- Une fiche de battage.
- Une fiche de paiement.
- Une fiche de carburant.
- Un bon de réception.
- Une fiche récapitulative de battage.

Au cours de 2004-2005, le nombre de groupements engagés dans le battage des céréales devrait passer de cinq à neuf.

Sénégal

Projet

Appui à l'entrepreneuriat forestier de Kolda

Entité contractante

(agence d'accompagnement)

Consortium Tecsuit International et UPA Développement international (UPA DI)

Type de projet

Appui à la gestion rationnelle de la forêt en développant des productions alternatives (miel, anacarde, plantes médicinales...)

Durée

4 ans

Période de réalisation

Juillet 2001 à septembre 2005

Partenaires terrain

Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature; Direction des Eaux et Forêts

Financement

Agence canadienne de développement international (ACDI) - 1 384 654 \$ CA

Contexte

Le Projet d'appui à l'entrepreneuriat forestier de Kolda (PAEFK) tend à favoriser la croissance économique et la réduction de la pauvreté à travers l'exploitation durable des ressources naturelles et le développement du secteur forestier. Le projet vise les filières les plus prometteuses en termes de possibilités de développement économique, de valeur ajoutée et d'une meilleure rémunération du travail des populations ciblées par le projet.

Description du projet

Le projet PAEFK est constitué de deux composantes et vise à appuyer les opérateurs des filières anacarde, miel, bambou et plantes médicinales. UPA Développement international (UPA DI) intervient sur la seconde composante portant sur l'appui au développement des activités économiques et de l'entrepreneuriat dans le secteur forestier. Cette composante comprend quatre volets :

- Recherche et expérimentation.
- Développement des capacités des opérateurs forestiers.
- Appui aux activités économiques et au développement de l'entrepreneuriat.
- Développement de stratégies favorisant l'égalité des sexes, le suivi environnemental et la concertation avec d'autres intervenants.

Enjeux de développement et perspectives

À long terme, le projet PAEFK devrait mener à l'amélioration de la gestion des ressources forestières dans une perspective d'accroissement du potentiel et de rationalisation de l'exploitation. Par conséquent, nous devrions constater une diminution de la pauvreté des populations et une réduction des écarts socioéconomiques entre les hommes et les femmes. Toutefois, il faudra préalablement développer les capacités techniques et entrepreneuriales des opératrices et opérateurs. La recherche et le développement sur les marchés, les produits et les technologies, appuyés par des formations adaptées et le soutien à des projets économiques viables permettront d'atteindre les résultats escomptés.

Fiche de projet UPA Développement international

Afrique de l'Ouest

**Afrique de l'Ouest et du Centre
El Salvador, Haïti et Canada**

Burkina Faso

Guinée

Mali

Sénégal

Avancement du projet

En vertu de la planification initiale, le projet arrivera à son terme en septembre 2005. À la suite de l'évaluation réalisée par l'ACDI au début de l'année, il y a possibilité de prolongation du projet sur environ 24 mois, notamment pour appuyer la mise en œuvre du plan d'aménagement et consolider les acquis. Les activités du PAEFK comprennent principalement :

- La finalisation et la validation du plan d'aménagement des formations forestières.
- La consolidation des acquis en recherche et développement de technologies de valorisation et en commercialisation des produits des filières anacarde et apicole.
- Le transfert de savoir-faire notamment au niveau des intervenants locaux, des groupements d'opérateurs des filières et des organisations villageoises (groupements féminins, groupements mixtes).
- La formation et le transfert des compétences pour renforcer la durabilité et la pérennité des actions.
- La finalisation d'études thématiques : portrait socioéconomique des communautés riveraines des forêts Mahon et Bakor; impact des plantations d'anacardiens sur l'environnement; établissement d'un plan de marketing pour les produits d'anacarde.

POST-SCRIPTUM

Depuis vingt ans maintenant, le monde entier est entraîné par une vague de fond et chaque pays y vogue sans jamais voir l'horizon. La terre promise, peu de gens l'ont foulée jusqu'à ce jour. Combien de bateaux battent pavillon pour la mondialisation et naviguent à vue, sans instruments? Au sens propre comme au sens figuré, combien de «boat people» se sont engagés sur les mers du Nord pour finalement échouer sur des côtes qui n'ont rien pour faire rêver?

Pire encore, comme au temps des barbares, sur les mers agitées de l'économie de marché, se trouvent de fort beaux bateaux, avec à leur bord des pirates qui ont un œil sur les trésors disponibles, publics et privés. Ils les repèrent, puis abordent les embarcations qui semblent prometteuses et, lorsque le butin n'est pas suffisamment intéressant, ils les abandonnent tout simplement à leur sort. Lorsque le trésor n'est pas à portée de main et qu'il risque d'être floué par la houle, on fait une offre hostile au capitaine pour l'accompagner jusqu'à bon port avant de le racheter. Les gros bateaux font des vagues aussi, dommages collatéraux obligent, c'est maintenant connu. Comme ils sont souvent pressés d'aller mettre à l'abri le fruit de leurs trouvailles, il leur arrive de couler impunément de petits navires qui ne veillent pas suffisamment au grain. Un trop plein de passagers, que les lois du marché basculent à bâbord, abandonnés aux requins.

À ce jour, le nombre de naufragés et de disparus n'a de démesure équivalente que la grosseur des quelques paquebots qui circulent en mer sous la surveillance de frégates qui, à leur tour, se protègent à la fois par la voie des airs et par une protection sous-marine.

Dans ce contexte, pas étonnant que la mer soit de plus en plus à fleur d'eau. Elle se gonfle devant ces situations qui ne la font pas marrer du tout. Soudain, elle sort de ses gonds, elle déborde, et surtout pas d'enthousiasme. Elle se déverse sur la terre, sa vieille complice, avec une telle violence, espérant sans doute que l'Homme comprenne enfin. Il est vrai que les hommes sont beaucoup plus solidaires face aux catastrophes qu'on lui impose que pour celles dont ils sont instigateurs. À force de répétition, qui sait, la nature espère peut-être que devant autant d'adversité, le partage se dresse entre les valeurs mobilières, au profit d'une nouvelle humanité.

Et moi qui croyait, en regardant Moussa pagayer doucement dans sa pirogue sur le fleuve Niger au soleil couchant, qu'il ne savait pas ce qui se tramait sur les hautes mers.



Les Choix du Président, Un livret et un CD qui ne cèdera pas

Pour un pouvoir des paysannes et des paysans dans la gestion de leur profession

- Producteur :
UPA Développement international
- Régisseur et co-auteur :
Paul Langelier
- Réalisateur et co-auteur :
André D. Beaudoin
- Co-auteur, compositeur et aux chants :
Claude Giles
- Narrateur :
Pierre Rhéaume
- Collaboration spéciale, prêtant leur voix en tant que lectrice et lecteur :
Hélène Raymond
Maka Kotto
- À la technique des mots :
Julie Rochon
Guylaine Fortin
Myriam Payant
- Graphiste :
Ginette Morneau, Versicolore design graphique

Pour tout commentaire :

UPA Développement international
555, boul. Roland-Therrien, bureau 020
Longueuil (Québec) J4H 4E7

Téléphone : (450) 679-0540 poste 8844 ou (450) 679-0530 pour extérieur du pays
Télécopieur : (450) 463-5202 ou (450) 646-4565
Courriel : upadi@upa.qc.ca

Pour complément d'information, visitez notre site :

<http://www.upadi-agri.org>

CHAMP 6

Un portrait qui en dit long

« Le tragique du sort de la classe agricole, c'est bien d'avoir toujours été abandonnée par les gens des classes supérieures. La classe agricole a droit à l'assistance de ses concitoyens »

Gérard Fillion, premier directeur de La Terre de Chez Nous, 1935.



Mission d'UPA Développement international (UPA DI) : Soutenir la ferme familiale comme modèle d'agriculture durable en appuyant les organisations paysannes démocratiques, les systèmes collectifs de commercialisation des produits agricoles et toutes autres initiatives structurant l'avenir de l'agriculture dans les pays en voie de développement.

PAYS	PARTENAIRES *	TYPES D' ACTIONS								
		Renforcement des capacités	Développement organisationnel	Soutien au développement de la production	Systèmes collectifs de mise en marché	Mécanismes de concertation : approche table filière	Soutien au développement des politiques	Échanges entre gens de la terre	Valorisation de la profession et concours Famille-Terre	Sensibilisation du monde agricole
AFRIQUE DE L' OUEST (7 pays)	Divers partenaires dans le cadre du Projet d'appui au développement des compétences de leaders agricoles (PADCLA)** d'Afrique de l'Ouest, en ce qui a trait au commerce international	X					X	X	X	X
BÉNIN	Groupements d'exploitants agricoles (GEA) du Bénin		X				X	X	X	X
BURKINA FASO	Union des groupements pour la commercialisation des produits agricoles de la Boucle du Mouhoun (UGCPA/BM)	X	X	X	X		X	X	X	X
	Coopérative de mécanisation agricole de la Boucle du Mouhoun (COMABM)	X	X					X	X	X
	Associations composant les filières lait, banane, karité, et bétail-viande	X	X	X		X	X	X	X	X
CANADA	Union des producteurs agricoles (UPA), différentes fédérations régionales et spécialisées, Coopérative fédérée de Québec et le mouvement agricole en général	X						X		X
	Mouvement pour une agriculture équitable (MAÉ-MAÉ) et GO5***				X		X	X		X
EL SALVADOR	Central Cooperativa Agropecuaria (CCA)	X	X	X	X			X	X	X
GUINÉE	Fédération des paysans du Fouta Djallon (FPFD)	X	X	X	X		X	X	X	X
MALI	Faso Jigi (Ségou)	X	X		X		X	X	X	X
	Assemblée permanente des chambres d'agriculture du Mali (APCAM) et Baabahuu Jici (Diré)	X	X	X	X		X	X	X	X
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO	Syndicat de défense des intérêts des producteurs (SYDIP) et la Fédération des producteurs agricoles du Congo (FOPAC)	X	X	X	X			X	X	
SÉNÉGAL	Associations composant les filières miel et anacarde, ainsi que les groupements de femmes de la région de Kolda	X	X	X						
	Fédération des périmètres autogérés (FPA)	X	X	X	X		X	X	X	X
	Union des groupements paysans de Meckhé (UGPM)	X	X	X	X		X	X	X	X
	Centre interprofessionnel pour la formation aux métiers de l'agriculture (CIFA)	X	X	X	X		X	X		X

* Un même partenaire peut être associé à plusieurs projets différents.

** Bénin: Fédération des unions de producteurs du Bénin (FUPRO-Bénin), Groupement des exploitants agricoles (GEA-Bénin), Réseau des chambres d'agriculture du Bénin (RCAB) - Burkina Faso: Union des groupements pour la commercialisation des produits agricoles de la Boucle du Mouhoun (UGCPA/BM), Union nationale des producteurs de coton du Burkina Faso (UNPCB) - Côte d'Ivoire: Association nationale des organisations professionnelles agricoles de Côte d'Ivoire (ANOPACI) - Guinée: Fédération des paysans du Fouta Djallon (FPFD), Association des producteurs de cajou de Banko (APCB), Chambre régionale d'agriculture de la Guinée forestière (CRA-GF) - Mali: Association des organisations professionnelles paysannes (AOPP), Assemblée permanente des chambres d'agriculture du Mali (APCAM), Faso Jigi - Niger: Coordination nationale de la plate-forme paysanne du Niger (CNPPF/N), Rassemblement démocratique des femmes du Niger (RDFN), Union nationale des coopératives (UNC) - Sénégal: Association des unions maraîchères des Niayes (AUMN), Organisation nationale des producteurs de fruits et légumes du Sénégal (ONAPES) - Organisations d'envergure Ouestr africaine: Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles (ROPPA), Réseau des chambres d'agriculture de l'Afrique de l'Ouest (RECAO).

*** Groupement de fédérations spécialisées au sein de l'UPA, associées à la gestion de l'offre.